RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

ÉDITO

Le contexte très particulier de cette année 2021, marquée par la crise sanitaire, en a fait, à nouveau, une année toute singulière pour nos territoires. Comme 2020, cette année 2021 a tout à la fois révélé des fragilités, creusé des fractures déjà identifiées et laissé entrevoir des opportunités et des aspirations nouvelles. Cette longue période nous a invités à renforcer le collectif et à anticiper en renforçant les fonctions premières de l'Agence : l'observation et la prospective.

L'Agence s'est adaptée en orientant et réorientant ses travaux, dans une période toujours délicate à appréhender. L'équipe a su être réactive et efficiente pour accompagner ses partenaires dans la connaissance et la mesure des impacts de la crise mais aussi pour porter un regard attentif sur les transitions qui se présentaient et qui pouvaient générer des ruptures dans les modes de vie et les usages. Les mots résilience et agilité ont résonné dans notre quotidien. L'Agence a ainsi montré son potentiel d'adaptation, son habileté, sa réactivité et sa capacité à se mobiliser collectivement pour faire évoluer ses façons de faire et de penser, dans la droite ligne de son projet stratégique d'Agence de demain validé par le nouvel exécutif.

Notre engagement à différentes échelles territoriales a marqué également cette année : un travail mené collectivement autour des partenariats de proximité à l'échelle communale, notre souci de questionner régulièrement nos interdépendances territoriales, nos réflexions à l'échelle métropolitaine qui font que nos territoires grandissent dans une dimension humaine et harmonieuse. Face à la demande toujours plus forte et exigeante de nos partenaires, il est à noter l'importance d'un travail collaboratif et partenarial : la manière dont nous gérerons les transitions nécessitera débats et négociations. Face à un avenir incertain qui se regarde désormais à plus court terme, il conviendra de voir les transitions comme « pratique de changement ».

Vous retrouverez dans ce rapport d'activité les principales contributions de l'Agence à l'orientation et à l'évolution de nos politiques publiques de l'année 2021. Notre Agence de développement et d'urbanisme possède les qualités intrinsèques pour accompagner élus et acteurs du territoires dans de nombreux défis, entre méthodologie innovante et expertise d'usage, vision métropolitaine et grande échelle. Elle continuera tout au long de ce mandat à éclairer la décision publique en permettant aux acteurs et aux territoires de coopérer et d'échanger dans un espace ressources et lieu de partage. Nul doute qu'aujourd'hui, plus encore qu'hier, nous avons besoin, au travers d'une maîtrise responsable et durable de l'espace, d'anticiper, d'échanger et de partager pour imaginer ensemble notre avenir.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUPIGNY
Directeur Général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : **Didier Decoupigny**
Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Impression : **AD Concept**
Crédit photo couverture : **©Eric Le Brun / Light Motiv**

©MEL

SOMMAIRE

1
PRÉSENTATION DE L'AGENCE - 6

2
CONNAISSANCE DES TERRITOIRES - 28

3
OBSERVATIONS THÉMATIQUES - 42

4
PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT - 54

5
TRANSITIONS ET PROSPECTIVE - 68

6
COOPÉRATIONS - 84

©Light Motiv

1

PRÉSENTATION DE L'AGENCE

UNE AGENCE OUVERTE ET PARTENARIALE

Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités et acteurs locaux dans la définition de leurs politiques publiques. Espace d'échanges et de partage de connaissances, l'Agence est ancrée dans son écosystème et apporte son expertise d'étude, d'analyse et d'animation de réseaux, auprès de ses partenaires publics et privés.

2021 marque la mise en œuvre des nouvelles conventions partenariales pluriannuelles de l'Agence avec la Métropole Européenne de Lille (2021-2026) et la Communauté de communes Pévèle Carembault (2021-2023).

EN BREF

31

ans d'expertise au service des territoires

52

salariés

65%/35%

femmes/hommes

41

ans de moyenne d'âge

+ 3 000

abonnés sur LinkedIn

Agence engagée :

87%

des salariés viennent à l'Agence
en transports en commun ou en modes doux

ÉCHELLES D'INTERVENTION

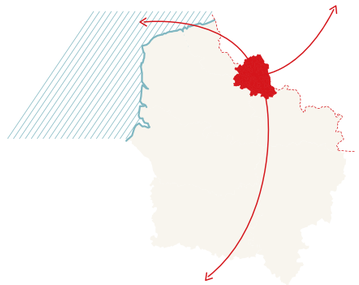

RAISON D'ÊTRE

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en 5 points

- **une association de loi 1901** qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux par son expertise du territoire et sa pédagogie ;
- **un outil de dialogue et d'aide à la décision**, produisant des d'études, des analyses, des outils cartographiques, qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole ;
- **un outil d'ingénierie** qui a pour mission de mettre en perspective les évolutions sociétales et de contribuer aux documents d'urbanisme et aux projets d'aménagement ;
- **une fonction mémoire et prospective**, qui regarde vers l'avenir avec des travaux liés aux transitions en cours ou futures ;
- **une équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, d'urbanistes, de cartographes, de statisticiens, de sociologues ou encore d'économistes.

Propriétés ADULM 2022 ©Philippe FRUTIER–Altimage–2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

Un statut spécifique

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du Code de l'urbanisme : *Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.*

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Des pôles complémentaires et des projets transversaux

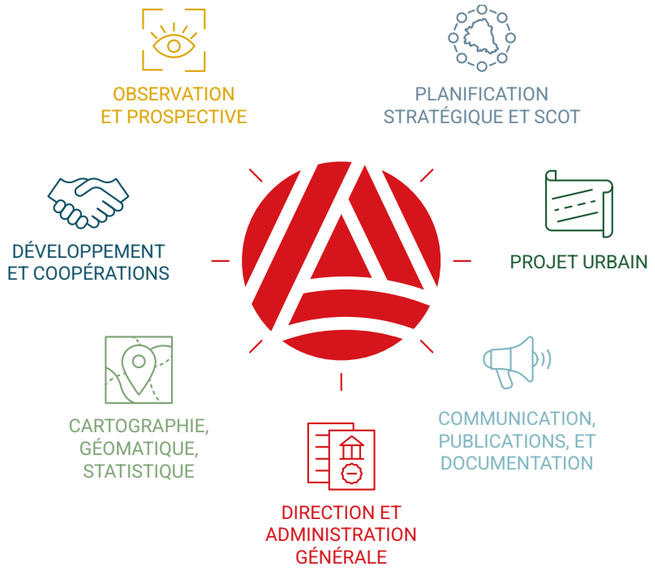

L'ÉQUIPE

52

Collaborateurs au 31/12/21 :
41 CDI ;
9 CDD ;
1 contrat CIFRE ;
1 contrat d'apprentissage.

49,74

Équivalent Temps Plein

9

Entrées au cours de l'année
CDD :
Camille BARET
Laura CHAPELAIN
Clara DECOSTER
Paul GRANDOU
Gaëlle LINCK (contrat d'apprentissage)
Sylvie NGUYEN
Seydina SOW
CDI :
Pauline DESCAMPS
Hélène GRANDCLAUDON

3

Sorties au cours de l'année
CDD
Louise GAUBERT
CDI
Jérémy AUFRÈRE
Anne-Lise BÉNARD

Stagiaires 2 à 6 mois :
Romain AUBIN
Laura CHAPELAIN
Mathilde COCCIANCICH
Louis DELAHAYE
Paul GRANDOU
Romane LAPOSTAT

DIRECTION

Didier DECOUPIGNY
Julie MOREAU
Valérie BRIDOUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Laëtitia GUIRAUD
Caroline AUQUE
Bruno CAILLIAUX
Jenny HERBEZ
Mathilde LEMENU
Stéphanie SIMON
Véronique SORRIAUX

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT

Brigitte GROENEWALD
Mariette CANNARD
Emma RAUDIN
Gaël SMAGGHE
Marie-Edmée THIRON
Cyrille VANNEUFVILLE

OBSERVATION ET PROSPECTIVE

François LEURS
Matthieu BONAL
Laakri BOUHADJ (contrat CIFRE)
Laura CHAPELAIN (CDD)
Guy CHAUTARD
Stéphanie DEMEYÈRE
Paul GRANDOU (CDD)
Océane GUYON
Benjamin MOREAU (CDD)
Anne VANDEWIELE

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS

Hélène GRANDCLAUDON
Thierry BAERT
Mathilde BALLENGHIEN
Cynthia CHAUVET (CDD)
Cécile FERU
Jeanne KOSTRZ
Bérénice THOUIN
Corinne VALITON

CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE ET STATISTIQUE

Didier POIDEVIN
Clara DECOSTER (CDD)
Samuel DECRESSAC
Éric HERREMAN
Anthony JOBÉ
Dominique MESTRESSAT-CASSOU
Madjid SENDID
Seydina SOW (CDD)

PROJET URBAIN

Annabelle MAZE
Camille BARET (CDD)
Éric GAGNAIRE
Sylvie NGUYEN (CDD)
Juliane SCHULZ

COMMUNICATION, PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

Géraldine DESBÈTES
Pauline DESCAMPS
Amétia DUVAL
Romane HERRY (CDD)
Gaëlle LINCK (contrat d'apprentissage)

LA GOUVERNANCE

**L'Agence est présidée par Francis Vercamer, Maire de Hem, Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole et Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille.
Le Bureau, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence ont été installés dans une nouvelle configuration en octobre 2020. En 2021, ces instances ont notamment débattu des perspectives de travail de l'Agence et ont délibéré sur les orientations du projet stratégique de l'association, le projet « Agence de demain ».**

Bureau de l'Agence ©ADULM

Bureau

Président :
Francis VERCAMER

Vice-Présidents
PLOUY Michel,
représentant la MEL

RICHIR Jacques,
représentant la MEL

FISSE Eric,
représentant l'Etat

LEPRETRE Sébastien,
représentant la Région Hauts-de-France

DUTILLEUL François,
représentant la CCI Grand Lille

DUMORTIER Benjamin,
représentant la CCPC

Trésorier
ANDRIÈS Jean-Philippe,
représentant la MEL

Secrétaire
DURAND Eric,
représentant la MEL

Conseil d'administration

Représentant la Métropole Européenne de Lille
AMROUNI Karim
ANDRIÈS Jean-Philippe
BALY Stéphane
CORBILLON Matthieu
DELEPAUL Michel
DESMET Rodrigue
DOUFFI Ali
DUFOUR Didier
DURAND Eric
ELEGEEST Rudy
GRAS Christophe
HUTCHINSON Yvan
LEGRAND Dominique
MANIER Didier
MOENECLAEY Hélène
PICK Max-André
PLOUY Michel
RICHIR Jacques
TONNERRE-DESMET Marie
VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembault
DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT
BORREWATER Michel
DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France
DELEBARRE Christelle
LEPRETRE Sébastien

Représentant le Conseil Départemental du Nord
CAUCHE Régis

Représentant l'Etat
FISSE Eric, DDTM
TAPADINHAS Laurent, DREAL

Représentant la CCI Grand Lille
DEIANA Salvatore
DUTILLEUL François

Représentant les villes adhérentes
MERTEN Jean-Louis, Armentières
BADERI Anissa, Lille
LEMAITRE Olivier, Seclin
MARIAGE Isabelle, Tourcoing
BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq

Représentant la Chambre d'Agriculture
DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Etablissement Public Foncier (EPF)
BAILLY Loranne

Autres personnes morales publiques ou privées
LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités

Conseil d'administration et Assemblée générale

11 mars 2021
Le Conseil d'administration approuve le programme de travail partenarial 2021.

24 juin 2021
Le Conseil d'administration a validé le rapport d'activités 2020 et arrêté les comptes de l'exercice 2020 avant proposition à l'Assemblée générale.
L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2020 et les comptes de l'exercice 2020.

9 décembre 2021
Le Conseil d'administration a approuvé le budget primitif 2022.

Bureau
Le Bureau de l'Agence s'est réuni le 11 mars, le 25 mai et le 30 novembre 2021.

CA de l'Agence 2021 ©ADULM

CA de l'Agence 2021 ©ADULM

LES AMBITIONS ET LE PROJET PARTENARIAL

Dans le cadre de son projet « Agence de demain », l'Agence s'est fixée 9 ambitions pour les prochaines années. Ces ambitions couvrent pour cinq d'entre elles les thématiques d'intervention, c'est-à-dire, les champs d'action publics à couvrir ou les stratégies à accompagner : aménagement, attractivité, coopérations, bien-être des habitants... Pour les quatre autres, il s'agit de repenser les modes de faire, une réflexion indissociable aux champs d'actions pour une agence qui exerce de manière durable et partenariale sur le territoire.

9 — **Développer et favoriser l'innovation et l'expérimentation** en coproduction avec les partenaires

1 — **Contribuer aux stratégies d'aménagement durable** avec la planification et l'ingénierie

8 — **S'affirmer comme centre de ressources** et lieu de partage

2 — **Mieux accompagner les acteurs de la fabrique de la ville** et des projets urbains

7 — **Développer la prospective** et accompagner les transitions

3 — **Favoriser le bien-être, la qualité de vie et le vivre ensemble** des habitants

6 — **Renforcer l'observation** au service des décideurs et des citoyens

4 — **Mobiliser nos savoirs-faire pour le développement et l'attractivité** du territoire

5 — **Être un moteur** des coopérations entre les territoires

Un projet stratégique partenarial

Ce projet stratégique, porté tout particulièrement sur une dimension partenariale avec acteurs publics et privés, s'est concrétisé en 2021 à travers **3 conventions structurantes**, avec la Métropole Européenne de Lille, la Communauté de Communes Pévèle Carembault et le Syndicat Mixte du SCOT. Il s'est également formalisé à travers **14 conventions partenariales** : État (DDTM, DREAL…), Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais (EPF), Chambres des Commerces et d'Industrie (CCI) Hauts-de-France et Grand Lille, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France (CMA)…

Il est rythmé par un **programme de travail partenarial annuel**. Le programme 2022 a été voté en décembre 2021.

Une ingénierie en réseau à l'échelle nationale et régionale

L'Agence développe également la mise en réseau de son ingénierie. Elle adhère au réseau national à la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)** et participe à sa gouvernance et à son rayonnement. Elle participe activement aux clubs métiers et en particulier, co-pilote le Club Commerce et le Club Communication. Elle s'est fortement investie dans le Club Projet Urbain et Paysage autour du projet Deûle partagée et en permettant d'accueillir un atelier de 25 urbanistes d'agences françaises sur le territoire métropolitain.

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Depuis 2017, elle consolide mais aussi anime le réseau régional avec les sept autres agences des Hauts-de-France, **le réseau Urba 8**. Elle mutualise des compétences et développe des projets communs.

URBA 8
LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences en France

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences

- 14 régions
- 22 départements
- 271 intercommunalités
- 45 SCOT
- 24 syndicats mixtes
- 9 parcs naturels régionaux
- 14 pôles métropolitains
- 1 Collectivité d'outre-mer

Sources des données : IGN GeoFla, OpenStreetMap, DGCL 2020, Fnau, KH, FL - août 2020 ©FNAU

LES AMBITIONS ET LE PROJET PARTENARIAL

Un lieu de partage pour la métropole, les communes et les acteurs du territoire

L'Agence est un lieu de partage en matière d'observation au service de la Métropole Européenne de Lille, des communes et des acteurs du territoire. Elle a poursuivi en 2021 l'animation de l'**Observatoire Partenarial de l'Economie**, le Club des observatoires locaux ou encore le living lab Initiative Innovation Vieillissement.

Elle s'engage avec l'agence d'attractivité **Hello Lille,** à travers la mise à disposition de data pour la publication Hello les chiffres, la mise en place de l'observatoire du tourisme d'affaires…, ou encore avec le Club Gagnants autour de la thématique de l'eau.

L'Agence appuie également le **Comité Grand Lille**, qui rassemble plus d'un millier de décideurs des mondes économique, politique, administratif, académique, culturel, et qui œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille. Elle apporte un soutien à travers un partenariat renouvelé en 2021 et participe au Bureau.

OPE Lille Métropole — Observatoire Partenarial de l'Économie de Lille Métropole

hello lille

GrandLille The unlimited community

Le comité de partenaires de l'Agence

Son rôle :

- favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances ;
- nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence ;
- devenir une plateforme d'échange dynamique et conviviale sur les enjeux d'aménagement et de développement, portant un regard croisé sur l'avenir de la métropole.

ADEME · Aéroport de Lille · AG2R La Mondiale · cecimobs · cerdd · Club Gagnants · Chambre de Métiers et de l'Artisanat · Conseil de Développement Métropole Européenne de Lille · EDF · Enedis · entreprises et cités · GRDF · hello lille · Junia Grande école d'ingénieurs · Keolis · malakoff humanis · NORLINK · Ports de Lille · Rabot Dutilleul · RTE · Sauvegarde · ville renouvelée · Université de Lille · Veolia · vnf

Une dynamique de réseau avec les chercheurs, les laboratoires et les acteurs académiques

L'Agence s'appuie également sur des rencontres avec les acteurs locaux de l'**Enseignement Supérieur et de la Recherche** (responsables de formation, directeurs de laboratoire…) en lien avec les thématiques d'études de l'Agence. Ces échanges (Sciences Politiques, Chaire Métroforum…) permettent de part et d'autre de mieux connaître les activités et les travaux de chacun de manière à faciliter la mise en relation et stimuler des formes diverses de coopération. Elle poursuit également le développement de partenariats de recherche ou d'ateliers étudiants : Chaire d'Économie Urbaine de l'Essec, Laboratoire Economix, Institut de Géographie et d'Aménagement de Lille…

L'AMPHI, L'ESPACE D'ÉCHANGES AVEC LES JEUNES CHERCHEURS

Dans sa volonté d'être un espace de « culture partagée » sur le territoire, créateur de passerelle entre le monde universitaire et les acteurs du territoire, l'Agence a organisé deux « Amphi » associant de jeunes chercheurs et acteurs territoriaux. L'année 2021 a permis d'échanger autour des travaux de **Tristan Haute et Marie Neihouser** sur l'ancrage local et la mobilisation électorale et de **Camile Mortelette** sur la reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels.

2021 : DE NOUVEAUX OUTILS POUR NOTRE COMMUNICATION

L'Agence a souhaité moderniser son identité visuelle, ses outils pour amplifier autant que possible le « porter à connaissance ».

La stratégie de communication de l'Agence a été repensée à travers un plan de communication détaillé : nouvelle newsletter « l'Aperçu », modalités de diffusion des études, nouveaux supports, digitalisation, réseaux sociaux, événements… En articulation avec la durée de la convention 2021-2026 de la MEL, le plan de communication est évolutif dans le temps, il est affiné au fur et à mesure en fonction des résultats et objectifs à atteindre. L'Agence a également transformé son site internet avec en priorité la volonté de lui donner un rôle réel de base de ressources digitale.

Une Agence ouverte et partenariale

Des ajustements qui marquent son évolution

Forte de ses 30 ans d'expérience, l'Agence possédait le même logo depuis sa création en 1991 avec des références fortes au rouge et au carré. Sa modernisation a consisté à le rendre plus ouvert, symbolisant les liens qui unissent l'Agence à ses partenaires, tout en restant en accord avec son attachement au territoire. Ses déclinaisons graphiques ont permis de mieux l'adapter sur tous types de documents, mais également en digital (création d'un monogramme pour les réseaux sociaux).

Dans la continuité, déploiement d'une nouvelle charte graphique : nouvelle typographie, nouvelle palette de couleurs… Cette nouvelle identité visuelle permet essentiellement, au-delà de moderniser les supports de l'Agence, de proposer une plus grande clarté dans la mise en page des productions et d'améliorer la compréhension des études avec plus de datavisualisation et de contenus interactifs.

AVANT

l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

APRÈS

l'Agence DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE Lille Métropole

L'Aperçu : se tenir informé et comprendre en un coup d'œil

L'Aperçu est la **nouvelle newsletter mensuelle de l'Agence**. Ce document permet de connaître nos dernières actualités en une lecture d'environ 3 minutes :

- **des articles brefs** sur le quotidien de l'Agence et les rendez-vous à venir ;
- **un dossier central** sur une thématique d'actualité ;
- **des chiffres clés et une tribune de l'invité** pour un témoignage terrain ;
- **une rubrique Carte du mois**, qui fait le lien avec l'un des cœurs de métiers de l'Agence : la cartographie.

Sa formule mensuelle est distribuée en version print et diffusée également en **version digitale**, qui peut être enrichie de contenus « bonus » et qui crée une passerelle vers le site internet. Envoyée à plus de 4 000 contacts, 8 numéros de cette newsletter ont été réalisés en 2021. L'inscription se fait directement sur le site, au bas de chaque page. Bonne lecture !

LE SITE INTERNET : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR VALORISER LES TRAVAUX

2021 marque le lancement du nouveau site internet de l'Agence, complètement repensé et modernisé afin d'accueillir et valoriser au mieux ses travaux.

Par un design plus épuré et des onglets intuitifs, ce nouvel outil se veut évolutif et permet depuis juin dernier de mettre à disposition les productions de l'Agence de manière plus ludique.
Outre la présentation de l'Agence, de ses missions, de sa gouvernance et de son équipe, des rubriques « Actualités » et « Agenda » sont enrichies régulièrement pour apporter un maximum d'informations aux partenaires et acteurs du territoire.

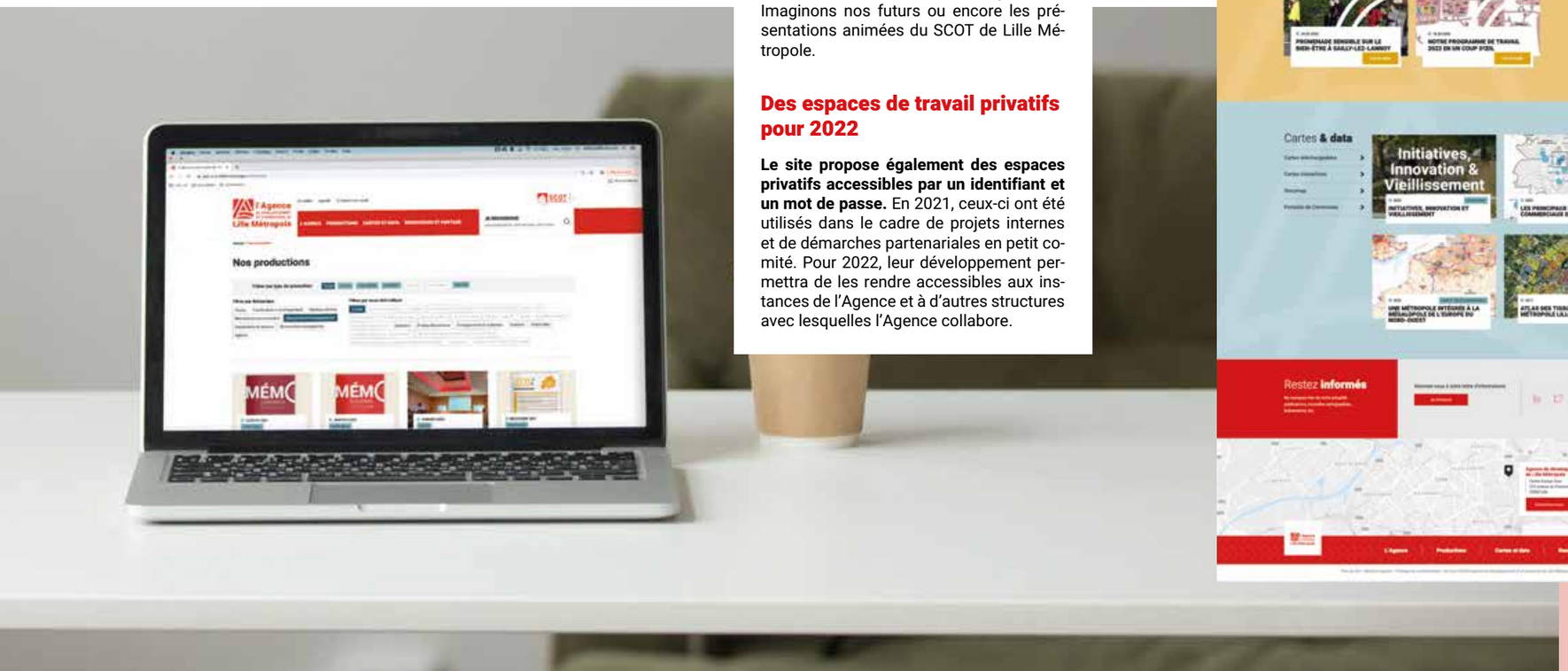

Filtrage thématique et médiathèque

Les nombreuses productions de l'Agence sont à retrouver sur cette plateforme, grâce à un filtrage thématique et un moteur de recherche performant. **Les publications des cinq dernières années sont proposées directement en ligne, tandis que tous les travaux antérieurs sont accessibles via l'onglet Médiathèque.** Tous les supports sont consultables en lecture interactive ou téléchargeables. L'objectif : faciliter l'accès des travaux de l'Agence au plus grand nombre, collectivités, partenaires, étudiants, chercheurs et même grand public.

Le site accueille d'autres ressources : **il met à disposition des cartes et des données** (portraits de communes, observatoire de la conjoncture et de la reprise économique…). **Une vidéothèque** permet aux visiteurs de retrouver en images la plupart des événements organisés par l'Agence depuis septembre 2020, ainsi que des vidéos pédagogiques comme les épisodes de la websérie l'Instant T, les podcasts Imaginons nos futurs ou encore les présentations animées du SCOT de Lille Métropole.

Des espaces de travail privatifs pour 2022

Le site propose également des espaces privatifs accessibles par un identifiant et un mot de passe. En 2021, ceux-ci ont été utilisés dans le cadre de projets internes et de démarches partenariales en petit comité. Pour 2022, leur développement permettra de les rendre accessibles aux instances de l'Agence et à d'autres structures avec lesquelles l'Agence collabore.

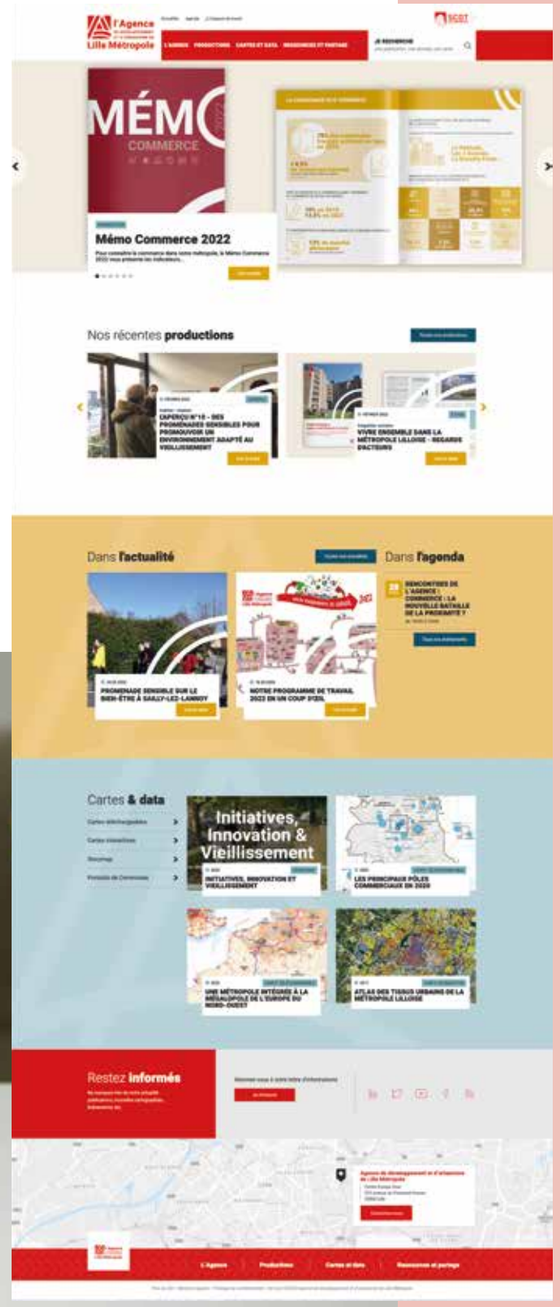

+ de 1 000

cartes produites chaque année

Valorisation des cartographies

Des outils numériques intuitifs, visuels et complets

Depuis sa création, l'Agence produit et publie des cartographies sous différentes formes et à un rythme croissant, afin de rendre accessibles au plus grand nombre ses productions cartographiques.

L'année 2021 marque un nouveau pas en avant dans ce domaine, avec la naissance d'une cartothèque au cœur du nouveau site internet de l'Agence.

L'interface de celle-ci offre l'accès au visiteur à un large panel de cartes qu'elles soient de communication, thématiques, de synthèse ou encore interactives.

Un mode de filtrage intuitif par catégories, thématiques, années ou échelles de représentation, accompagne le lecteur dans ses recherches.

La vocation de cette cartothèque, outre celle d'archiver, est d'être utile, ouverte, évolutive et pérenne. Elle bénéficiera d'un enrichissement continu de son contenu, en lien avec les programmes de travail et les activités de l'Agence.

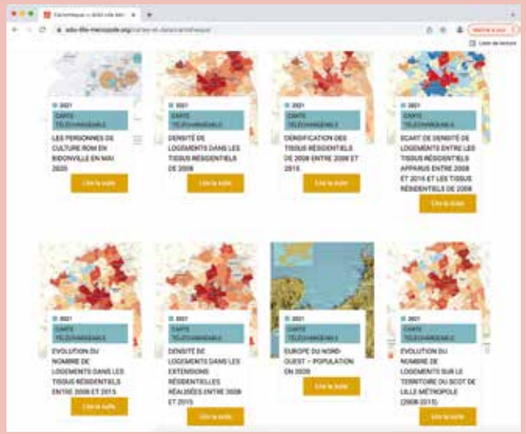

RENCONTRES DE L'AGENCE ET ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de la COVID-19. L'activité événementielle a été maintenue en ligne, en webinaire ou en format hybride (présentiel-distanciel) :

- **3 webinaires** sur « L'urbanisme transitoire », « L'emploi dans le commerce » et « Les dynamiques interterritoriales », respectivement aux mois de février, avril et mai ;
- **2 Rencontres de l'Agence** hybrides sur « Imaginons nos futurs » et « Vivre ensemble dans la métropole lilloise », en juin et octobre ;
- **1 séminaire** de chercheurs hybride, sur le métropolisation, en octobre.

Peu à peu, les événements en format 100% présentiel ont repris. Quelques exemples :

- **Braderie de l'Architecture** avec le WAAO, en juin ;
- **Rencontres maires-bourgmestres** avec l'Eurométropole, en septembre ;
- **Rencontres de l'Agence** sur la nouvelle charte des espaces publics de la MEL, en octobre ;
- **Visite in situ, Deûle partagée,** en octobre ;
- **Rencontres de l'Agence** autour du Canal Seine Nord Europe et le report modal, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, en novembre.

Rencontres de l'Agence sur « L'urbanisme transitoire » ©ADULM

Rencontres de l'Agence sur « L'emploi dans le commerce en France » ©ADULM

Présentation du projet stratégique de l'Agence aux Vice-Présidents de la MEL ©ADULM

Rencontres de l'Agence sur le projet « Imaginons nos futurs » ©ADULM

Braderie de l'Architecture ©ADULM

Rencontres maires-bourgmestres avec l'Eurométropole ©ADULM

Séminaire inter-chercheurs sur la métropolisation ©ADULM

Lancement du projet MEL toi du territoire ©ADULM

Rencontres de l'Agence sur la nouvelle charte des espaces publics de la MEL ©ADULM

Rencontres de l'Agence « Vivre ensemble dans la métropole lilloise » ©ADULM

Rencontres de l'Agence sur le Canal Seine Nord Europe et le report modal ©ADULM

Atelier pour la 42ème rencontre nationale de la FNAU ©ADULM

Réunion du réseau Urba 8 ©ADULM

LES PUBLICATIONS

01/21
Ciel ! 30 ans

01/21
L'éco en 4 #6

01/21
Mémo alimentation

07/21
La métropole lilloise : un territoire qui appelle à la coopération
Poster

01/21
L'urbanisme transitoire :
paroles d'acteurs et retour d'expériences de la métropole lilloise

03/21
Les personnes sans domicile
et vulnérables vis-à-vis du logement, évolution 2019-2020

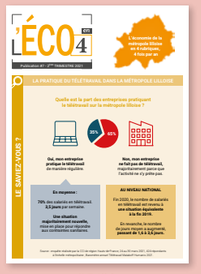

05/21
L'éco en 4 #7

06/21
Densité(s) pour une ville durable cahier #1 :
la métropole lilloise s'est-elle densifiée ?

07/21
Dynamique économique de la métropole lilloise et interrelations avec les territoires proches

07/21
L'éco en 4 #8

09/21
Territoire de projets Cœur métropolitain
Document de travail

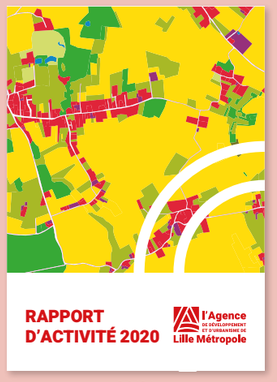

06/21
Rapport d'activité 2020

09/21
Lettre de l'observatoire métropolitain
du logement des étudiants

09/21
SCOT de Lille Métropole
Plaquette

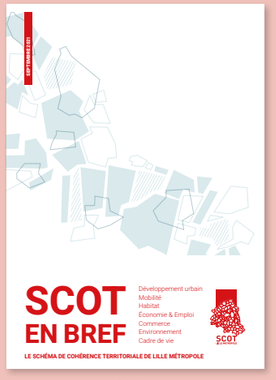

09/21
SCOT en bref

09/21
Densité(s) pour une ville durable cahier #2 :
repères et jalons

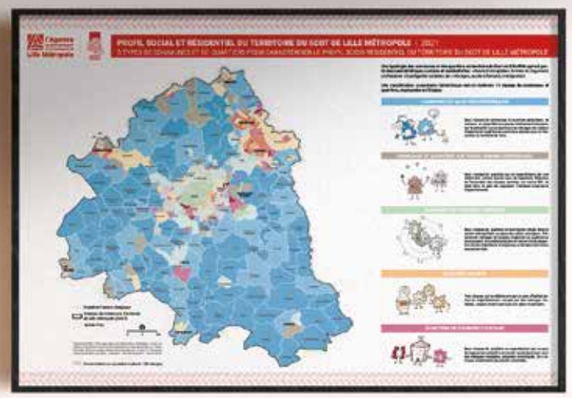

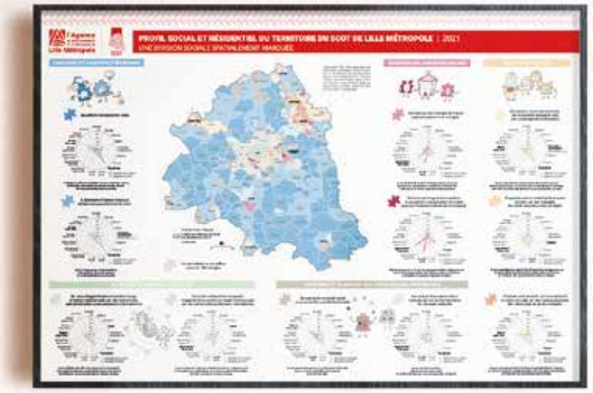

09/21

Vivre ensemble dans la métropole lilloise :
5 types de communes et de quartiers pour caractériser le profil socio-résidentiel du territoire su SCOT de Lille Métropole - Poster

11/21

Portraits de communes

09/21

Vivre ensemble dans la métropole lilloise : ségrégation socio-spatiale et migrations résidentielles

09/21

Territoires de projets
Plaquette

10/21

Plaquette Comité de partenaires

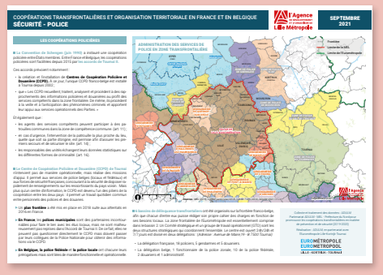

10/21

Coopérations transfrontalières et organisation territoriale en France et en Belgique : fiches et plaquette

11/21

Vers une stratégie multimodale
pour la métropole lilloise et le cœur de l'ancien Bassin minier

11/21

Flash tourisme #5 :
l'emploi dans le tourisme

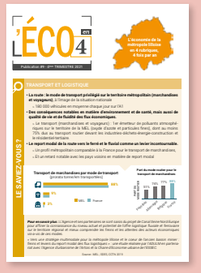

12/21

L'éco en 4 #9

2

CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Connaître et faire connaître les territoires, leur histoire, leurs mutations, leurs spécificités est dans les missions principales de l'Agence. Du quartier à l'échelle euro-régionale, l'Agence développe de nombreux outils d'observation. La donnée y a une place déterminante, de son acquisition à sa visualisation, de son stockage à son analyse et à sa modélisation. Un regard attentif sur la question foncière et la question de la densité alimente les débats et les échanges entre les acteurs du territoire.

©Eric Le Brun / Light Motiv

FOCUS

PORTRAITS DE COMMUNES

En 2021, les Portraits de communes poursuivent leur vocation d'outil de connaissance et d'accompagnement des communes de la Métropole Européenne de Lille et de la Pévèle-Carembault.

Un outil au service des décideurs et des citoyens

L'outil Portraits de communes répond à la volonté de l'Agence de développer son offre d'observation et d'ouvrir son ingénierie aux partenaires de son territoire. Les enjeux sont entre autres d'aider les collectivités dans leur diagnostic et leur vision stratégique à long terme, de mesurer les impacts de leurs politiques publiques ou encore de parler un langage commun en matière d'indicateurs statistiques au sein de notre territoire.

Ces portraits offrent l'information la plus récente possible en fonction des dernières données disponibles. Les indicateurs et cartographies proposés couvrent un spectre large de thématiques notamment la démographie, la scolarité, les revenus des ménages, le parc de logements, le marché immobilier résidentiel, la population active, l'emploi ou encore l'occupation des sols.

L'outil fournit rapidement les éléments de diagnostic à une échelle fine, accessible par l'envoi d'un PDF mais également en consultant l'outil sur le site internet de l'Agence. Les Portraits de communes comparent les indicateurs de la commune à son contexte territorial, notamment à son intercommunalité d'appartenance.

« L'outil fournit rapidement les éléments de diagnostic à une échelle fine… via un ordinateur ou même un téléphone portable. »

Un contenu riche en indicateurs

Le lecteur accède, pour les 95 communes de la Métropole Européenne de Lille et pour les 38 communes de Pévèle Carembault, à près de 100 tableaux ou graphiques statistiques. Ainsi, il est aisé d'appréhender l'évolution démographique de sa commune, de la comparer à l'évolution de l'ensemble de son intercommunalité, de connaitre la répartition des populations par tranche d'âge et de s'intéresser à l'évolution récente de son indice de jeunesse.

Une des finalités des indicateurs proposés est de pouvoir en dresser une lecture croisée. L'utilisateur peut s'intéresser à la composition des ménages, disposer des informations sur la proportion de familles avec enfant(s) ou de ménages d'une personne et s'intéresser en parallèle à la composition du parc de logements de la commune.

Le lecteur bénéficie, en outre, d'indicateurs d'occupation du sol. Ceux-ci mesurent les parts qu'occupent les espaces artificialisés, les zones naturelles et les surfaces dédiées à l'agriculture. Ils mettent en lumière les changements de vocation des sols et les rythmes d'artificialisation du territoire communal sur un temps long (1950-2015).

La thématique économie donne au lecteur une palette d'indicateurs variés, rares à ce maillage territorial. Il lui est proposé d'aborder les interactions entre l'emploi localisé dans la commune et l'origine des actifs occupant ces emplois. Cette rubrique dresse ainsi un état du tissu économique de la commune et des activités contribuant aux ressources de ses habitants.

Les différents exemples développés dans ce panorama ne sont qu'un échantillon des possibilités qu'offrent les Portraits de communes. **Les nombreux angles de vue et les croisements multiples rendent possible la combinaison d'indicateurs à associer selon les questions que l'on se pose.**

À NOTER

Les Portraits de communes sont accessibles sur : https://www.adu-lille-metropole.org/cartes-et-data/portraits-de-communes

Mode d'emploi : sélectionnez une intercommunalité à partir du menu déroulant, puis une commune, puis une thématique. Les cartographies et indicateurs de la commune et du thème choisis s'affichent alors à l'écran. Il est possible de les enregistrer au format PDF ou de les imprimer.

Condition d'emploi des résidents en 2018

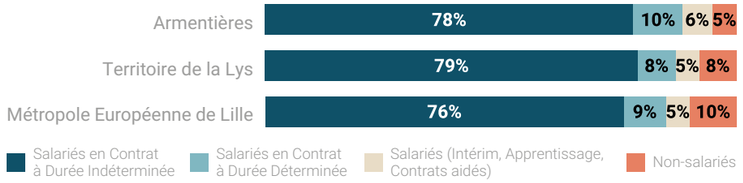

Une mobilisation des compétences de l'Agence

La réalisation de ce nouveau millésime repose sur un mode projet collaboratif. Celui-ci bénéficie ainsi des expertises présentes au sein de l'Agence et des échanges avec ses partenaires.

Les Portraits de communes s'appuient, en particulier, sur les savoir-faire du pôle Cartographie, Géomatique et Statistique qui a acquis au fil des années une expérience significative dans ces domaines et continue d'innover en la matière.

Développement à venir

Dès la publication de ce millésime, ont débuté des réflexions sur les évolutions potentielles à apporter pour 2022. Le choix des indicateurs et leur représentation pour les ajuster aux attentes des utilisateurs a été remis à plat lors d'ateliers. Ces ateliers ont amorcé la création de nouvelles thématiques et posé les bases de l'actualisation des Portraits de communes 2022.

L'année 2021 a également été marquée par la **mise en œuvre des partenariats de proximité** des communes de Hem et de Faches-Thumesnil. Les Portraits de communes offrent à ces partenariats un socle commun d'indicateurs et de cartographies thématiques.

Répartition de l'emploi salarié par secteur

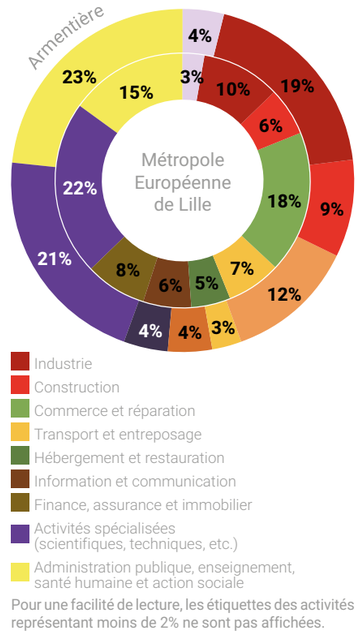

Pour une facilité de lecture, les étiquettes des activités représentant moins de 2% ne sont pas affichées.

CHIFFRES CLEFS

133 communes

9 thématiques

48 tableaux

45 graphiques

16 cartographies infra-communales

FONCIER : LES OUTILS D'OBSERVATION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA LOI CLIMAT-RÉSILIENCE

L'observation foncière de l'Agence s'est développée au service de deux ambitions : observer pour comprendre et anticiper, puis accompagner les acteurs du foncier dans la pré-opérationnalité de leurs interventions. La loi Climat-Résilience de 2021, destinée à changer le paradigme des politiques publiques d'aménagement, a fortement interrogé la question foncière notamment dans le cadre de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Depuis 2017, l'Agence développe des études et analyses abordant la question de la vacance, celle du renouvellement urbain économique ou encore celle des disponibilités foncières dans les parcs d'activités.

Le volet observation a contribué en 2021 à l'analyse des marchés immobiliers du logement, dans la suite des travaux réalisés pour le PLH 3 de la MEL. Il a également été mobilisé pour la production d'un diagnostic foncier des différents types de vacances sur la ville de Roubaix dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement. Le lancement de l'Observatoire de l'Immobilier Tertiaire, piloté par l'Agence, a permis de valider les orientations techniques qui seront déployées lors de la phase de mise en œuvre en 2022.

©MEL

©MEL

« Face à la raréfaction des terrains constructibles et la pression foncière, nous allons nous retrouver confrontés à une densification plus ou moins volontaire des tissus urbains ainsi qu'à une concurrence des usages. Quelles transformations sont ainsi déjà à l'œuvre ? »

Sur les aspects à caractère pré-opérationnels, l'Agence a été mobilisée sur l'élaboration d'un diagnostic foncier potentiel en renouvellement urbain. Stigmates des mutations économiques, industrielles et sociales, les friches et les espaces vacants résiduels offrent aujourd'hui une réelle opportunité foncière, là où jadis ces espaces constituaient une impasse en termes d'aménagement. Les territoires font aujourd'hui face une raréfaction des « fonciers faciles », une pression foncière et par effet ricochet une concurrence dommageable entre usages (logements, bureaux, immobilier tertiaire…). Ces fonciers, complexes à maîtriser sous différents aspects, constituent une opportunité pour les territoires les plus concernés par les friches. Ils sont à la fois les dernières grandes réserves d'enveloppes foncières pour des opérations d'importance, mais répondent aussi aux préoccupations environnementales en présentant un potentiel d'îlots de fraicheurs, d'accès à la nature, de compensations environnementales, d'agriculture urbaine, sans oublier le potentiel des usages transitoires.

Entre spéculation, développement et préservation de ressources foncières pour le court, moyen et long terme, il est devenu indispensable de prendre en considération la qualité et la nature des sols, au-delà des problèmes éventuels de pollutions. Il faut identifier et qualifier les potentialités de ces fonciers situés en zone urbaine, analyser les potentiels de recyclage et définir les temporalités de remise en état afin de fournir une vue transparente de ce qui est maîtrisable, où, quand, pour quelle finalité. Un foncier identifié comme potentiel en renouvellement urbain n'est pas forcément un foncier mobilisable immédiatement, ou mobilisable tout court, pour des questions de pollutions non résorbables, d'acquisitions longues et complexes, pour des servitudes ou des contraintes techniques incontournables…

De même, un gisement foncier est composé d'éléments qui entrent et qui sortent. À cette fin, il ne peut pas constituer un document de planification mais un outil de suivi opérationnel qui appuie et accompagne le PLU 3 de la MEL en cours d'élaboration. La phase 1 de ce projet, réalisé au fil de l'année 2021, a assis la méthodologie, les outils de suivis souhaitables, les bases de connaissances à mobiliser et l'identification d'un potentiel spatialisé sous forme d'emprises parcellaires. La phase 2 alimentera les questions de contraintes et de temporalité de recyclage, afin d'être en accord avec la prochaine mise en application du PLU 3 de la MEL et du PLUi de la CCPC.

FOCUS

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) : DÉVELOPPEMENT ET NOUVEAUX OUTILS

Mobilisé derrière chaque étude, le Système d'Information Géographique (SIG) de l'Agence poursuit son développement et sa pérennisation en offrant la production d'indicateurs spatialisés et des cartographies multiscalaires.

Un système complexe et évolutif qui repose sur la donnée

Parce qu'il s'appuie sur des socles de données robustes, des outils de traitement, d'analyse et d'affichage des informations performants, le SIG est le préalable nécessaire à la traduction spatiale des phénomènes et des problématiques étudiés par l'Agence.

Grâce à l'Open data, l'Agence développe toujours plus ses bases de données géographiques et alphanumériques et les mobilise à travers ses productions cartographiques. Elle participe également au développement et à la mise à jour de socles de données sur son territoire d'action. Ainsi, en 2021, l'Agence a appuyé la MEL pour la mise à jour du référentiel d'occupation du sol en deux dimensions (OCS[20]). Cette base de données, qui décrit le couvert et l'usage du sol pour chaque portion de territoire analysé, a été mise à jour sur le territoire du SCOT pour l'année 2020. Elle permet d'observer l'occupation du sol afin de mieux appréhender les phénomènes et mécanismes d'urbanisation et leur évolution dans le temps.

Carte 3D de la population nord-européenne ©ADULM

Des productions visuelles variées

Le SIG est un outil nécessaire à la production de nombreuses cartes thématiques et de communication alimentant les études et les actions de l'Agence. Plus ponctuellement, l'Agence mobilise son SIG, ses outils et ses compétences pour produire des cartes différentes de ses productions habituelles. À l'occasion de la Braderie de l'Architecture, organisée par le WAAO, qui s'est tenue à Lille en juin 2021, l'Agence a ainsi innové en produisant une carte grand format très visuelle, figurant la population de l'Europe du Nord-Ouest en trois dimensions. Cette carte a été construite en intégrant des données statistiques spatialisées dans un logiciel de rendu 3D. Le résultat donne une nouvelle perspective dans le mode de représentation et de visualisation de données quantitatives, très apprécié par les participants à la Braderie.

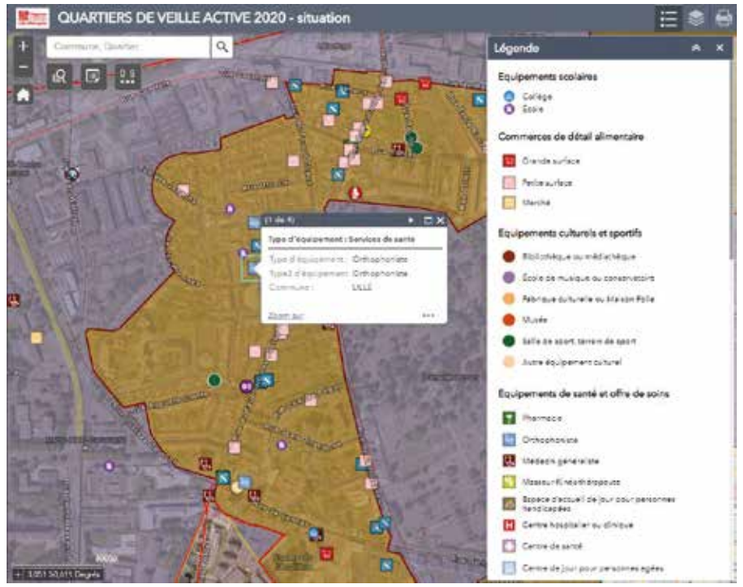

Carte interactive des quartiers de veille active (QVA) ©ADULM

La cartographie interactive, au service de la connaissance du territoire

Au-delà de ces productions plus ou moins conventionnelles, destinées à illustrer ses études, ou à accompagner des événements, l'Agence mobilise toujours plus sa production de cartographies numériques et interactives, afin d'offrir à ses partenaires des outils dynamiques de visualisation de l'information.

Ce travail s'appuie sur des traitements SIG, ainsi que des analyses spatiales. On peut ainsi visualiser simplement et rapidement une synthèse d'indicateurs complexes, pour aider à la décision. En 2021, en plus de la pérennisation de ses autres cartes interactives, deux nouvelles cartes ont été réalisées : la première autour de la question foncière, la seconde sur les quartiers de veille active, dans le cadre du contrat de ville. Cette seconde carte simplifie l'accès et la visualisation de données sur les quartiers de veille active. Des bases de données variées, caractérisant les équipements (sportifs, publics, de soins, etc.) ont été compilées et croisées aux périmètres étudiés, afin de créer un outil de connaissance et de compréhension de ces quartiers.

Perspectives et développements

L'Agence cherche désormais à faire évoluer son SIG pour le rendre plus ouvert et plus puissant. Ainsi, l'Agence a amorcé un changement progressif dans son modèle de production, se tournant désormais davantage vers des outils libres, dans la lignée des évolutions en cours de nombreuses autres agences d'urbanisme.

À NOTER

Les cartes interactives sont accessibles sur : https://www.adu-lille-metropole.org/cartes-et-data/cartotheque/?type=-carte-interactive

CHIFFRES CLEFS

7

collaborateurs : cartographes, géographes, géomaticiens, statisticiens

1

Téraoctet (To) de données géographiques et alphanumériques

15

logiciels pour acquérir et gérer les données, réaliser des analyses statistiques et spatiales, visualiser l'information

1

traceur

1

réseau dédié

FOCUS

DENSITÉ(S) POUR UNE VILLE DURABLE

L'Agence mène une démarche itérative, ayant pour objectif de produire une vision à 360° de la densité urbaine, pour explorer les conditions de son acceptabilité, voire de son aspiration, en faveur de la qualité de vie des habitants.

Les documents d'urbanisme de la métropole lilloise, approuvés, en cours d'élaboration ou en révision (SCOT, PLU, PLH), tout comme l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), font de la densité un sujet central et d'actualité, renforcé par la crise sanitaire qui a exacerbé les attentes d'espaces à vivre, tant publics que domestiques.

L'enjeu clé est de concilier densité urbaine et qualité de vie, en s'appuyant sur la diversité et la grande richesse d'habitats, de formes architecturales et de tissus urbains de la métropole lilloise, c'est-à-dire en harmonie avec toutes nos villes, villages et quartiers.

Interroger les enjeux et évolutions de la densité

Comment définir la densité ? Comment la distinguer d'autres notions qui lui sont proches telles que l'intensité, la suroccupation ou la compacité ? Comment bien mesurer densité et densification ? Quels sont les indicateurs les plus pertinents ? Comment se densifie la métropole lilloise et quelles bonnes pratiques peuvent illustrer l'évolution du paysage métropolitain ? Quelles aménités peut apporter la densité ? Au-delà d'une densité acceptable, comment peut-on envisager, comme le font d'autres métropoles, une « densité désirable » ?

Propriétés ADULM 2022 ©Philippe FRUTIER–Altimage–2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

Les cahiers produits par l'Agence dans le cadre de cette démarche tentent de répondre à ces questions, ou du moins souhaitent y apporter des éclairages. En 2021, deux premiers numéros ont été diffusés.

De l'échelle métropolitaine à l'îlot

Le premier cahier, publié en mai 2021, explore l'évolution des densités de logements dans la métropole lilloise, afin de répondre à la question « La métropole s'est-elle densifiée ? ». Un parti pris résolument statistique, destiné à poser les bases objectives du phénomène à l'échelle du territoire métropolitain. L'analyse, couvrant la période 2008-2015, pose une période de référence préalable au SCOT, ce qui permettra ultérieurement de réaliser le suivi des documents d'urbanisme et de planification. Pour cette période, la densité résidentielle est passée de 28 logements par hectare en 2008 à 29,2 logements par hectare en 2015. Autrement dit, en 2015 chaque hectare d'habitat du SCOT compte 1,2 logement supplémentaire par rapport à 2008. Ce phénomène est global (95% des communes sont concernées par la densification des tissus résidentiels, contre 40% au début des années 1980) et il est croissant. Ce rythme de densification serait cependant insuffisant pour atteindre l'objectif, posé par le SCOT, de production de 130 000 logements à l'horizon 2035.

Par ailleurs, les formes urbaines, liées aux typologies d'habitat ou d'activité, ont une incidence sur la densité et constituent un véritable enjeu métropolitain, car la promotion d'une forme urbaine a des incidences très directes sur la consommation foncière et la définition du cadre de vie.

Un deuxième cahier, intitulé « Repères & Jalons », publié en septembre 2021, répond à cette problématique et objective la densité de sites métropolitains en abordant l'échelle de l'îlot. Des mesures de la densité sont mises en relation avec certains tissus et formes urbaines, comme autant d'indicateurs de la densité, reproductibles et comparables. Dans cette perspective, 14 sites illustratifs de la diversité métropolitaine y sont présentés et analysés, proposant ainsi une photographie de la métropole qui permet de poser quelques « jalons » comme autant d'éléments de comparaison sur l'échelle de(s) densité(s) pour des projets déjà réalisés ou à venir.

Pour établir un état des lieux partagé du territoire métropolitain, la démarche « Densité(s) pour une ville durable » se poursuit en 2022. Elle s'intéressera à d'autres échelles de la densité, mais également à la notion de « vécu », élément déterminant pour créer les conditions de sa mise en œuvre et de son acceptabilité.

> *« L'enjeu clé est de concilier densité urbaine et qualité de vie, en s'appuyant sur la diversité et la grande richesse d'habitats, de formes architecturales et de tissus urbains de la métropole lilloise. »*

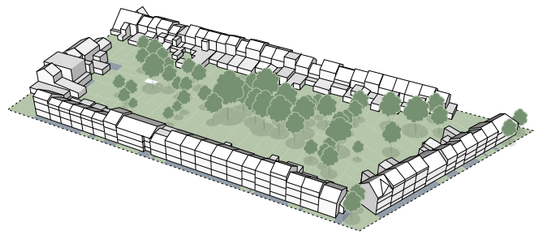

Îlot Marceau à Lambersart ©ADULM

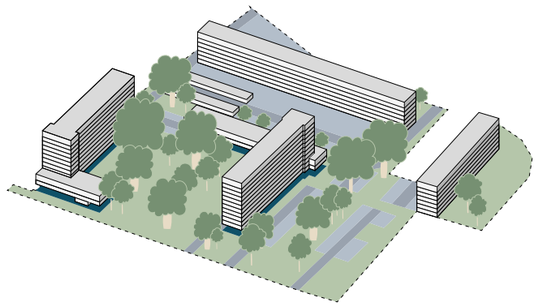

Résidence Armenonville à Roubaix ©ADULM

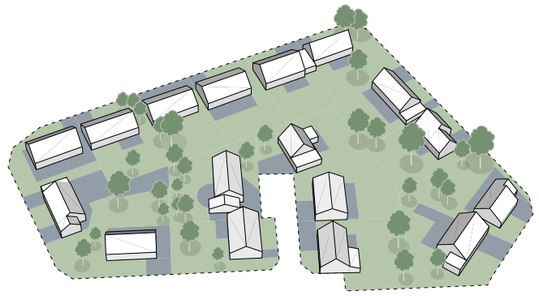

Lotissement Coubertin à Orchies ©ADULM

En bref...

1 Partenariat de proximité

Dans le cadre de son projet stratégique Agence de demain et de sa volonté de développer une plus grande proximité de collaboration avec les communes, l'Agence a expérimenté le « partenariat de proximité ». Basé sur un diagnostic et des ateliers de co-production, cette démarche vise à accompagner les communes volontaires dans leur projet de territoire. L'année 2021 a permis l'expérimentation de cette démarche avec les communes de Faches-Thumesnil et de Hem. Ces deux initiatives ont également permis la consolidation d'un modèle de partenariat, construit en articulation et en complémentarité avec les actions de la MEL auprès des communes, et validé par les instances de l'Agence. Le développement du partenariat avec la ville de Saint-André en 2022 permettra de poursuivre l'expérimentation.

Signature convention partenariale avec Faches-Thumesnil ©ADULM

2 Un partenariat structurant avec la Pévèle Carembault

Depuis 2018, l'Agence et la Communauté de Communes Pévèle Carembault se sont engagées dans un partenariat pour accompagner le développement du territoire intercommunal qui regroupe, depuis 2014, 38 communes pour près de 100 000 habitants.

La poursuite du partenariat a été confirmée en 2021 avec l'engagement d'une deuxième convention pluriannuelle (2021-2023) comprenant notamment un appui de l'Agence sur la planification réglementaire et en particulier, sur l'élaboration du PLUi, porté par la Communauté de communes et voté le 13 décembre 2021 en conseil communautaire.

En 2021, l'Agence et la Pévèle Carembault ont également poursuivi le développement d'outils géomatiques et du SIG, notamment des bases de données géographiques, alphanumériques et des synthèses cartographiques. L'Agence alimente également les réflexions de l'intercommunalité en matière de développement et de stratégie économique.

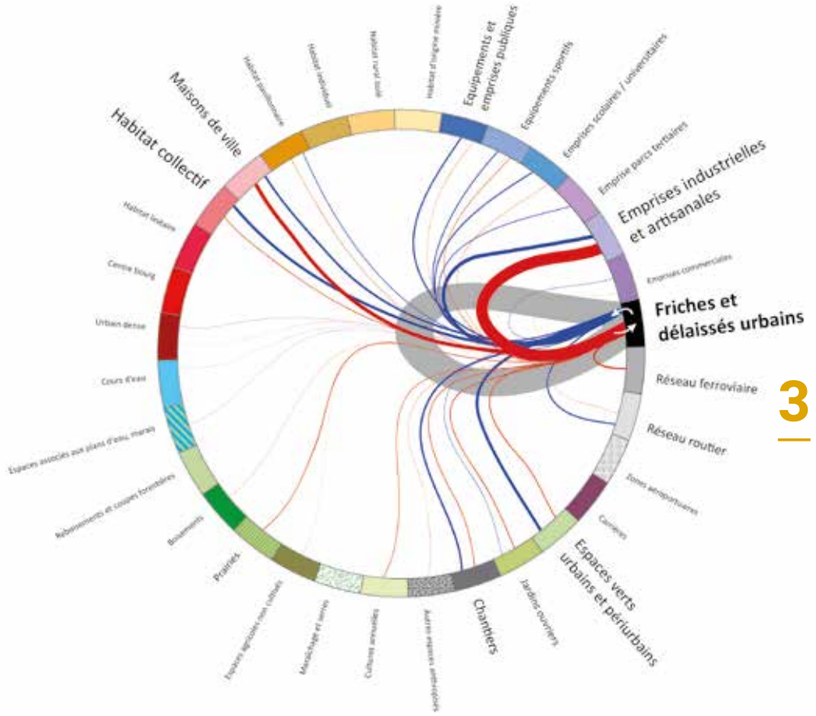

Roubaix - Friches et délaissés urbains : Cycle de vie de 1930 à 2015 @ADULM
Origines
Destinations
Flux « stagnants »

« Basée sur un diagnostic et des ateliers de co-production, la démarche des partenariats de proximité vise à accompagner les communes volontaires dans leur projet de territoire. »

3 État des lieux de la vacance à Roubaix

Dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du territoire de Roubaix, **l'enjeu du foncier et de l'immobilier vacants constitue un levier de développement du territoire et se trouve au cœur des stratégies opérationnelles.** L'Agence, en copilotage avec la Direction Stratégie et Opérations foncières de la MEL et en lien avec la ville de Roubaix, a engagé la production d'un état des lieux actualisé des différents espaces vacants présents sur ce territoire, qui sera finalisé au 1er trimestre 2022. Celui-ci a pour objectifs de quantifier, caractériser, localiser et contextualiser les différentes formes de vacance à l'échelle de ce territoire. Il contribue également à alimenter les missions de maîtrise d'œuvre foncière et urbaine à venir et participe ainsi à la définition de la stratégie foncière.

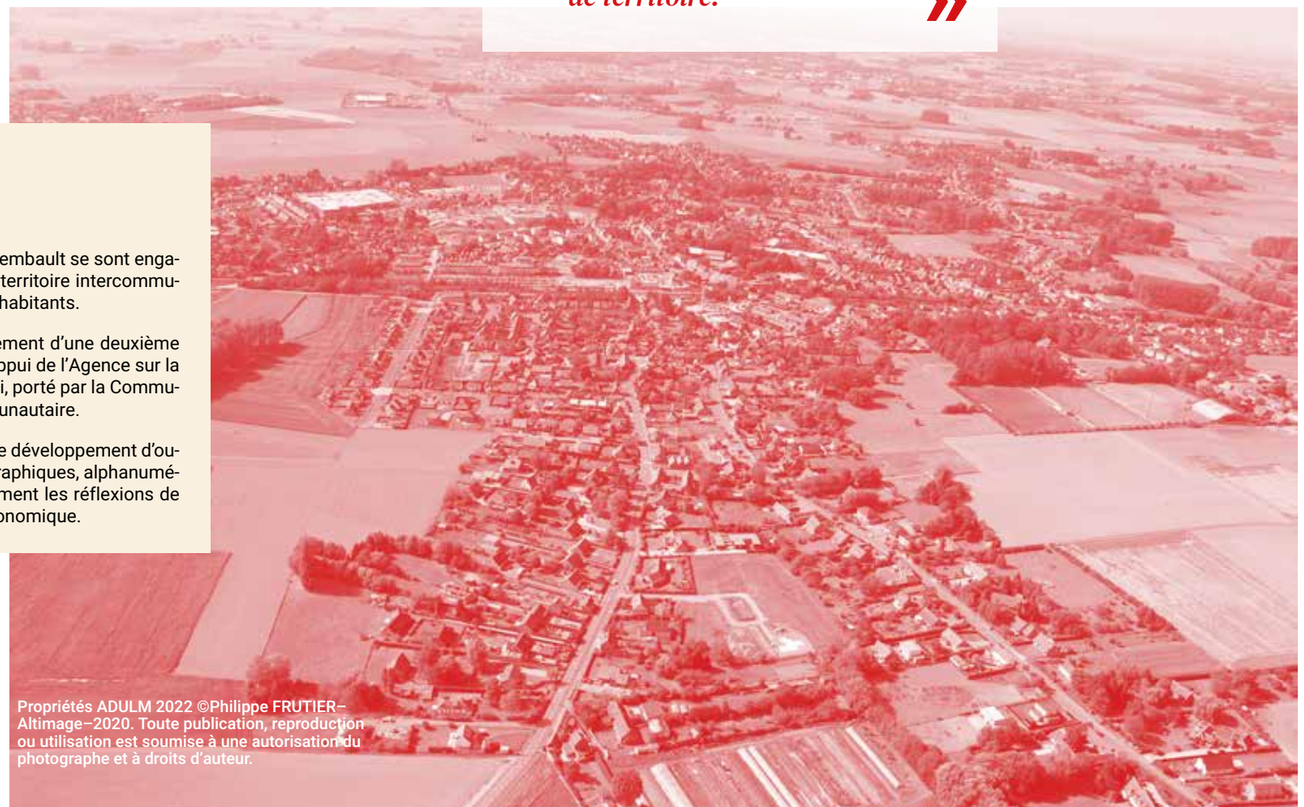
Propriétés ADULM 2022 ©Philippe FRUTIER–Altimage–2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

4 Les Portraits de Territoires de Projets

Des portraits illustrés des différents territoires à enjeux métropolitains, des documents synthétiques issus de la démarche Territoires de Projets.

Dans le cadre de la démarche Territoires de Projets portée par le SCOT de Lille Métropole, un nouveau format de publication intitulé Portrait de Territoire de Projets a vu le jour. Tel un atlas, il apporte une vision objective de chaque territoire de projets au travers de thématiques communes, illustrées par des cartes et indicateurs statistiques. Ce document, qui s'inscrit plus largement dans la collection « Portrait de… », intègre également les enjeux spécifiques propres à chacun de ces territoires à enjeux métropolitains.

Un premier livrable « test » a été réalisé en 2021 et début 2022 sur le territoire de projets Deûle partagée. Il a été utilisé et diffusé lors de l'atelier «Imaginer la Deûle Partagée», organisé avec le club FNAU Projet Urbain et Paysage en mars 2022.

5 Le Club des observatoires locaux : démarches exploratoires et nouvelles données

Le Club des observatoires locaux est un lieu de partage sur l'innovation en matière d'observation au service des communes et acteurs du territoire. Ce club porte une dimension locale avec une participation des communes, des collectivités et des organismes publics supra-communaux. Il vise à présenter des démarches exploratoires encore non abouties et dont la méthodologie peut encore être amenée à évoluer grâce à l'apport d'experts. En 2021, s'est tenu un club consacré aux « traces numériques », nouvelles sources de données. La Ville de Roubaix a présenté les travaux réalisés sur la fréquentation commerciale du centre-ville. L'Agence a présenté une démarche expérimentale sur les traces numériques laissées par les touristes visitant la métropole.

6 Analyse des dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise

L'Agence a réalisé une storymap sur les dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise accessible facilement sur le site internet de l'Agence. Ces analyses ont été notamment valorisées dans différents cadres : avec les services de la MEL, lors de la rencontre thématique du PIVER (plateforme d'information et de valorisation des études dans la région) organisée par l'INSEE Hauts-de-France sur le thème du logement et du foncier, ou encore lors de la conférence francophone ESRI, SIG [live] 2021.

En termes de méthodologie, l'Agence a également eu l'opportunité de présenter ses travaux et de participer à un groupe de travail du LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes) visant à réfléchir à une meilleure qualification du « marché du neuf » dans la base de données DV3F, utilisée pour la création de la storymap.

©MEL

3

OBSERVATIONS THÉMATIQUES

L'Agence renforce et développe les outils d'observation au service des décideurs et des citoyens. Elle s'attache à explorer, qualitativement et quantitativement, les champs stratégiques pour l'intervention de la métropole et de ses partenaires. Elle regarde en particulier les secteurs concernés par la politique de la ville. Économie, tourisme, commerce, mobilité, logement, bureaux sont autant de thèmes investis à des échelles plurielles. L'observation des phénomènes se fait en itération entre le conjoncturel (court terme) et le structurel (long terme).

©Mathieu Drean / Light Motiv

QUEL REGARD DE L'AGENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ?

L'Agence structure son observation économique pour apporter de la lisibilité sur la situation économique actuelle, pour analyser les mouvements structurels sur lesquels veut influer le plan de transformation de l'économie porté par la MEL et pour aider à la prise de décision.

Une utilisation de plus en plus importante du digital

Le site internet de l'Agence accueille l'observatoire de la reprise sous la forme d'une interface digitale. Cet observatoire est réalisé en partenariat avec la Banque de France, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la MEL et l'URSSAF, et s'appuie sur différentes sources de données (données statistiques, enquêtes d'opinion, revues de presse, bases de données financières…). **Il présente une sélection d'indicateurs relatifs à l'évolution de l'activité et à l'emploi à court terme.**

Cet observatoire en temps réel est doublé d'une **analyse de la fragilité financière des grandes entreprises du territoire**. Une liste d'entreprises potentiellement fragilisées est transmise au service Parcours Entreprises de la MEL pour permettre aux chargés de mission d'approfondir le diagnostic et de cibler leur action.

Ce volet conjoncturel sera complété en 2022 par des indicateurs structurels de l'économie métropolitaine, pour identifier les évolutions au long cours du territoire et les comparer à celles observées dans d'autres métropoles. Il s'intègrera à la plateforme de l'observatoire de la reprise.

En complément, **une démarche expérimentale est engagée**, en partenariat avec la MEL et des partenaires clés du développement économique et de l'innovation, pour qualifier, au regard des enjeux sociétaux et technologiques, les offres de solutions apportées par les entreprises présentes sur le territoire et celles à développer pour intensifier les transformations de l'économie. Cette démarche se concrétisera par le développement d'un outil de datavisualisation. Le travail a débuté par la compréhension de l'écosystème des mobilités. Il s'appuie sur l'intelligence artificielle et l'expertise des acteurs économiques.

Mettre en avant le positionnement et les spécificités de la métropole

Le Mémo Économie met en avant, une fois par an, les spécificités de la MEL en termes d'accessibilité, d'emploi, de tissu économique, d'innovation, de formation ou encore d'attractivité. Il est également traduit en langue anglaise.

La publication trimestrielle Éco en 4 est diffusée lors des rencontres du Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Économie (GAME). Elle présente une sélection d'indicateurs visant à approfondir un enjeu particulier, à renseigner sur les dernières statistiques disponibles et à mettre en valeur un sujet par le biais d'un indicateur. Au 1er trimestre 2021, l'Éco en 4 a précisé les spécificités de la dynamique entrepreneuriale de la métropole et fait le point sur l'impact économique des 10 premiers mois de crise. Aux 2ème et 3ème trimestres, il a proposé un éclairage sur le profil industriel, puis sur les activités agricoles de la métropole lilloise, dans un contexte de transitions profondes. Enfin, au 4ème trimestre, l'Éco en 4 s'appuie sur une étude réalisée par l'Agence en partenariat avec la MEL pour révéler le poids du tourisme dans l'emploi métropolitain.

Ces publications valorisent les travaux spécifiques de l'Agence sur les filières d'excellence (le tourisme, la logistique, le commerce…) et l'observation foncière et immobilière (Observatoires de l'immobilier de bureau et des dynamiques des parcs d'activités…).

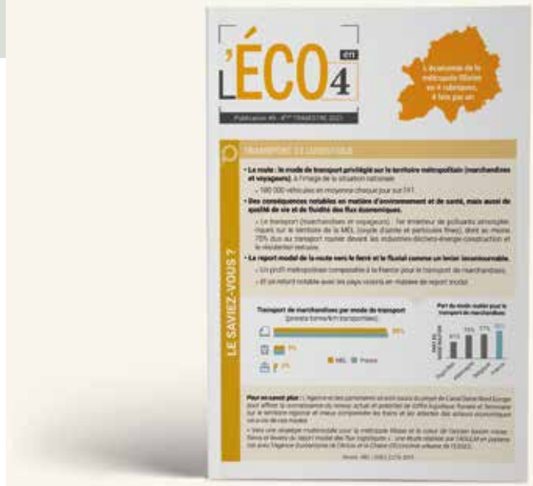

Des espaces d'échanges

L'Agence poursuit son investissement dans les réseaux d'acteurs économiques, notamment dans le domaine de l'observation.

Elle continue d'animer l'Observatoire partenarial de l'économie (OPE) en partageant les études des 20 partenaires membres et en facilitant les contacts au sein du réseau, notamment lors de temps d'échanges. **Cette année, une rencontre plénière a été organisée autour de la question de l'économie des proximités**. Plusieurs intervenants étaient présents pour partager leurs réflexions et propositions d'actions sur le sujet : la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) accompagnée du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), les animateurs de la recherche-action « Ville productive » portée par le laboratoire TVES de Lille et les laboratoires de Louise de Bruxelles, IGEAT et Metrolab en Belgique et enfin, l'Agence.

La démarche d'observation économique à l'Agence

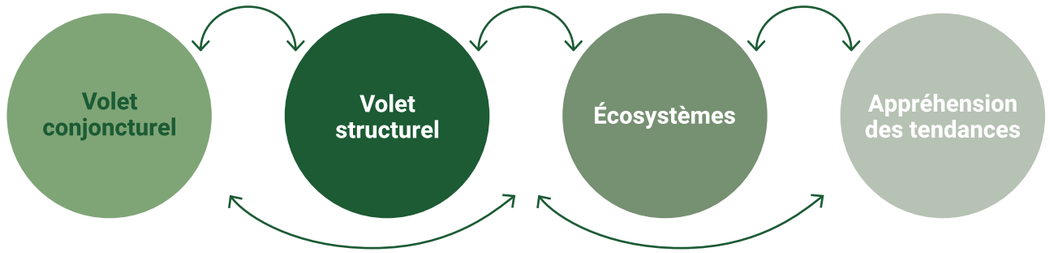

UNE EXPERTISE AU SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME DE LA MÉTROPOLE

Depuis plusieurs années, l'Agence accompagne le service Tourisme de la MEL dans ses missions d'observation touristique, en lien étroit avec l'agence d'attractivité Hello Lille. Elle contribue ainsi aux nombreux chantiers d'études déjà engagés ces dernières années autour de la filière du tourisme d'affaires ou des potentialités du Big Data et en ouvre de nouveaux, comme l'approche de l'emploi touristique.

Le tourisme d'affaires : vers une observation approfondie

Le tourisme d'affaires est une des priorités de la stratégie touristique de la MEL. L'Agence a mené en 2020 une étude pour bien connaître l'offre sur la métropole et recenser les lieux de rencontres professionnels. La MEL s'investit aujourd'hui dans 2 nouveaux projets de suivi, l'un sur l'activité, l'autre sur la clientèle, afin de mieux connaître les enjeux et besoins de la filière pour son développement.

Le suivi de l'activité de la filière est porté par l'Agence, en partenariat avec la MEL et Hello Lille. Elle vise à connaître et analyser son dynamisme tout au long de l'année. Pour le lancement de cette observation fin 2020, une vingtaine de structures volontaires ont été sélectionnées au sein d'un panel représentatif, pour transmettre leurs données sur les durées et typologies des évènements accueillis, ainsi que sur les origines et le nombre de participants.

©Fabrice Rambert

En 2021, la démarche a porté particulièrement sur la consolidation de ce panel, son assise méthodologique, et le traitement des données recueillies. L'ensemble des données transmises au cours de l'année permet de fournir un rapport confidentiel de l'activité à chaque structure contributrice et de publier des chiffres agglomérés, qui reflèteront l'activité métropolitaine sur l'ensemble de l'année. Les résultats seront valorisés dans une synthèse et lors d'une restitution avec les acteurs professionnels au 1er semestre 2022. La démarche est amenée après cette année test à se pérenniser en associant notamment de nouvelles structures.

À NOTER

Une observation pérenne du suivi de l'activité du tourisme d'affaires :

- Un panel de 23 structures et lieux d'accueil de rencontres professionnelles ;
- Une base de données recensant les événements organisés sur le territoire de la MEL ;
- Une observation autour de 5 indicateurs : type d'événement, secteur d'activité, nombre de participants, origine des participants, chiffre d'affaires ;
- Des résultats valorisés lors de réunions techniques et d'événements professionnels et via les supports proposés et réalisés par l'Agence (site internet, newsletter, publications, etc.).

La MEL porte l'analyse des clientèles, avec le bureau d'études Voltère en lien avec l'EDHEC Junior Etudes. L'Agence y a particulièrement été associée dans la définition de la méthodologie et le suivi des travaux. Cette étude vise à mieux connaître les attentes des clients et des organisateurs, en termes de services et d'accueil.
Ce travail s'est concentré sur l'analyse des congrès ayant une portée nationale ou internationale, à travers la diffusion d'enquêtes lors d'une dizaine d'événements, dont le questionnaire a été réalisé en collaboration entre la MEL, Hello Lille et l'Agence. Un benchmark comparatif des destinations a complété ces enquêtes et a permis de mettre en évidence les atouts et faiblesses de la destination.

©Mathieu Drean / Light Motiv

> « *Le tourisme d'affaires est une des priorités de la stratégie touristique de la MEL.* »

Diverses productions pour mettre en valeur la destination Lille et ses enjeux

Pour valoriser l'observation du tourisme qu'elle réalise, l'Agence produit une publication régulière, appelée le **Flash Tourisme**, à destination des acteurs du tourisme : élus et professionnels de la filière. Cet outil de connaissance synthétique du champ touristique présente des chiffres clés et des tendances, sur une thématique précise liée au tourisme. En 2021, le n°5 a porté sur l'analyse de l'emploi lié au tourisme métropolitain.

L'Agence partage régulièrement son expertise statistique et cartographique sur les hébergements touristiques identifiés sur le territoire et plus largement sa connaissance des enjeux métropolitains, auprès de la MEL, des partenaires du territoire et des potentiels investisseurs. En 2021, elle a également contribué à la synthèse et la valorisation cartographique des données issues du **partenariat de recherche « Big Data et Tourisme »** porté par l'École Léonard de Vinci, qui propose une démarche méthodologique innovante. L'analyse se fait à partir de données numériques et vise à produire des indicateurs spatio-temporels des flux et marqueurs de la pratique touristique sur le territoire.

En bref...

1 Une approche de l'emploi dans le tourisme sur le territoire de la MEL

En 2021, l'Agence a réalisé, en partenariat avec l'Observatoire du Tourisme de la MEL, un premier **état des lieux de l'emploi lié au tourisme sur le territoire de la métropole**.
L'analyse, présentée dans le Flash Tourisme n°5, met en avant la typologie des activités liées au tourisme, présentes dans l'ensemble de l'économie et dépendant plus ou moins fortement de la présence de voyageurs. Cet état des lieux a permis de révéler que **15% de l'emploi métropolitain est concerné par l'activité touristique de la métropole**. Il souligne également le dynamisme des secteurs de la culture et du loisir, des services de réservation et de l'hébergement marchand, et la baisse de l'emploi dans les secteurs plus traditionnels (agences de voyages et transports de voyageurs). Les données de 2020 confirment que le secteur n'échappe pas aux conséquences de la crise COVID-19 et témoignent d'un repli de l'emploi dans la quasi-totalité des activités touristiques.

2 Analyse des comptes propres et contribution à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole

Depuis 2008, l'Agence contribue à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole lilloise (OBM), animé par la CCI Grand Lille, en recensant trimestriellement les « comptes propres ». **L'Agence identifie les surfaces de bureaux construites à l'initiative d'une entreprise ou d'une administration pour sa propre utilisation**, qui ne passent pas par un réseau de commercialisation.

En 2021, 30 opérations en comptes propres ont été identifiées, représentant plus de 98 300 m², venant compléter les 175 800 m² du marché de la commercialisation. Avec un total de 274 141 m², le marché tertiaire lillois a enregistré de très belles performances et se positionne à la 2ème place du marché de province, juste derrière Lyon.
L'ensemble de ces analyses sera partagé dans la publication annuelle de la CCI sur « L'immobilier d'entreprise de la métropole lilloise - Marché de bureaux 2021 » à paraître au 1er semestre 2022.

3 Club de l'Immobilier et préfiguration de l'Observatoire du Parc Tertiaire

L'Agence participe activement depuis fin 2018 au Club de l'Immobilier, qui propose aux professionnels de l'immobilier du territoire de **s'investir autour de la promotion de la métropole et de s'engager dans un dialogue plus resserré entre acteurs publics et privés**.

En 2021, elle a participé activement à la Commission tertiaire et au Bureau du Club, dans ses réflexions sur les modalités de mise en œuvre de la mesure du parc tertiaire, encore imprécise à ce jour. Pour cela, l'Agence a présenté un benchmark sur les méthodologies de recensement de l'offre de bureaux et un travail test sur Villeneuve d'Ascq.

Suite à ces présentations, la MEL et l'Agence, en accord avec les professionnels, ont initié un travail préalable de définition et de recensement, pour une première étape de mesure du parc. Un Comité technique a été défini. Il se réunira en 2022 pour mener à bien ce travail.

4 Mémo Alimentation

Pour appuyer le Programme Alimentaire Territorial de la MEL et les différentes politiques qui en découlent, l'Agence a réalisé un document présentant les grands chiffres clés de l'alimentation métropolitaine. Réalisé avec les services de la Métropole Européenne de Lille (MEL), le Mémo Alimentation permet d'**aborder tous les domaines concernés par l'alimentation sur le territoire** : les productions agricoles et agro-alimentaires, les consommations, l'impact énergétique et climatique, l'accès à l'alimentation, les modes de consommation, la santé, la culture, l'innovation…

Ce Mémo propose de nombreux repères, permettant de **mieux cerner l'importance de l'alimentation dans nos vies** et nourrir les réflexions sur la manière de transformer, repenser l'alimentation et le bien-être alimentaire.

5 Précarité alimentaire et crise sanitaire

Dans le cadre de ses travaux d'observation sur la pauvreté et de l'observation des impacts de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19, l'Agence a souhaité porter un regard sur la précarité alimentaire et les habitants de la métropole.

Ce travail a deux objectifs : **montrer les effets de la crise sanitaire sur les populations** en termes de précarité alimentaire et **mettre en évidence les solutions et les initiatives proposées par les acteurs du territoire**.

Il a été réalisé sur la base d'entretiens avec les acteurs de l'aide alimentaire et par la collecte de données statistiques et de rapports d'activité des partenaires concernés.

Les résultats ont été présentés en décembre 2021 aux représentants de l'Etat et de la MEL mobilisés sur la lutte contre la pauvreté. Ils ont également fait l'objet d'autres présentations début 2022, auprès des partenaires associés à la réalisation du projet.

6 Observatoire du commerce

L'Agence s'est engagée dans la construction de nouveaux outils d'observation du commerce métropolitain. L'objectif premier est de **disposer de bases de données pérennes, permettant de suivre l'évolution du commerce de détail et les services marchands à l'échelle du SCOT de Lille Métropole.**

L'Agence alimente notamment une base des dossiers commerciaux examinés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : elle recense et géolocalise l'ensemble des projets de plus de 1 000 m² de surface de vente, déposés depuis 1994.

L'Agence construit par ailleurs une base des commerces et services marchands, permettant de connaître à la fois les locaux commerciaux et les activités commerciales qui les occupent (croisements des fichiers fonciers et SIRENE). Cette dernière base devrait être disponible fin 2022.

©MEL

7 Économie de(s) proximité(s)

La crise de la COVID-19 a replacé au premier plan l'économie des proximités, comme élément de réponse à de multiples enjeux économiques, écologiques et sociétaux. Elle est au cœur des plans de relance et de transformation économique de la Métropole Européenne de Lille.

Dans ce contexte, l'Agence a notamment pour rôle d'expliciter le concept d'économie des proximités et de sensibiliser les acteurs du territoire aux multiples formes qu'elle peut prendre, aux valeurs qu'elle génère et crée (emploi, lien social, valeur ajoutée etc.).

En 2021, l'Agence a poursuivi son travail de définition et l'a partagé avec les acteurs du territoire, en organisant une réunion plénière dédiée de l'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) et en intervenant, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, dans l'atelier « Qu'entendent les acteurs institutionnels par activités productives ? » organisé par le programme de recherche PUCA « Ville productive ».

©MEL

8 Observatoire métropolitain du logement des étudiants

L'Agence poursuit l'animation de l'Observatoire métropolitain du Logement des Étudiants. Un comité technique a rassemblé l'ensemble des partenaires de l'observatoire en juin 2021. Dans le cadre de la réalisation du PLH3 de la MEL, l'Agence a mené des travaux visant à **identifier les secteurs propices au développement d'une offre de logement dédiée aux étudiants**. Via une approche combinant temps de déplacements depuis les sites d'enseignement, offre de logement existante et aménités du territoire, l'Agence a pu identifier différents secteurs répondant à des besoins et enjeux particuliers. Les résultats de ces travaux sont disponibles dans la deuxième lettre de l'Observatoire du logement des étudiants coconstruite avec les partenaires et publiée en septembre 2021.

©MEL

9 Observation des quartiers de la politique de la ville et des « quartiers de veille active »

En 2021, dans la perspective de la renégociation des périmètres de la politique de la ville à la fin du Contrat de ville (2015-2023), l'Agence a porté un regard spécifique sur les Quartiers de veille active. Il s'agit des **quartiers qui ne font plus partie, depuis 2015, de la géographie prioritaire de la politique de la ville**.

Un travail d'observation spécifique a été réalisé afin de caractériser ces quartiers, mettre en évidence la manière dont ils ont évolué et les impacts de leur retrait de la politique de ville.
L'Agence a fait le choix d'une observation coconstruite avec les acteurs de la politique de la ville (Etat, Département, Région, MEL) et les 17 villes concernées.
Ce travail a fait l'objet d'une restitution en mai 2021 et sera publié au cours du 1er semestre 2022.

©MEL

10 Observation et analyse des ventes HLM sur le territoire métropolitain

La stratégie de vente des logements sociaux par les bailleurs interroge le développement du territoire, notamment en termes de mixité sociale des territoires et d'accession sociale à la propriété. À partir du fichier des ventes HLM réalisées auprès des particuliers depuis 2005, l'Agence développe une méthodologie exploratoire visant à repérer dans les bases de données statistiques (RPLS, DV3F), les biens HLM vendus pour un suivi au long cours, et en particulier les biens HLM revendus (la localisation, le prix de revente, la temporalité…). L'intérêt de cette démarche est à la fois d'accompagner la métropole pour une meilleure identification et un suivi dans le temps des biens HLM vendus, mais aussi de mieux comprendre leur rôle dans les dynamiques immobilières du logement.

Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2021 ©MEL

11 Sécurité et prévention de la délinquance

En 2021, l'Agence a participé au Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD) en présentant les résultats de sa démarche relative aux coopérations transfrontalières, développée en 2019-2020. Un travail de refonte méthodologique du **diagnostic des faits de délinquance** a également été réalisé. L'Agence a également initié une nouvelle étude autour des **impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie des habitants et les acteurs du territoire**. Cette démarche est soutenue financièrement par la MEL et la Préfecture du Nord, via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). Réalisée dans une dynamique partenariale, elle propose une analyse sur trois communes, volontaires et actives sur ces sujets. Un comité de lancement s'est tenu en novembre 2021 et a préfiguré la réalisation d'une première série d'entretiens avec les acteurs du territoire en fin d'année.

©MEL

12 Cartographies thématiques des équipements culturels de la métropole lilloise

Les équipements sont un des éléments de définition et de qualification de l'identité et de l'image des territoires, et donc de son cadre de vie, de son attractivité et de son rayonnement. En 2021, en partenariat avec le service Culture de la MEL, l'Agence a proposé au travers de cartographies thématiques une connaissance de certains équipements culturels métropolitains.

Quatre grands thèmes ont été abordés : le spectacle vivant, les arts visuels, le livre et de la lecture et enfin les équipements de sensibilisation et d'animation culturelle.

Ce travail de recensement n'est pas exhaustif ; il sera poursuivi en 2022 pour proposer de nouveaux prismes de lecture.

13 Observatoire du stationnement public

Au cœur de la stratégie mobilité de la Métropole Européenne de Lille, **les politiques de stationnement constituent un enjeu essentiel et jouent un rôle de levier pour apporter un changement de comportement des mobilités quotidiennes des habitants**. Pour appréhender au mieux cet enjeu, la MEL a créé depuis 1999 l'Observatoire du stationnement public. L'Agence a été sollicitée pour accompagner la métropole dans l'expérimentation d'analyse de données, via un outil numérique de gestion dynamique des données des parcs en ouvrage, sur les communes de Lille, Roubaix et Tourcoing. Ce travail vise à mettre en perspective, selon les pratiques de déplacements et d'usages, les parcs en ouvrage, au regard de différents contextes urbains.

4

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

L'Agence est engagée dans les démarches de planification et d'aménagement sur le territoire métropolitain. Outil technique du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, elle est en charge de son animation et de sa communication. Dans ce cadre, elle développe notamment la démarche « Territoire de projets » qui mène des réflexions stratégiques et spatialisées à une échelle inframétropolitaine. Cette approche « sur-mesure », alliant production de connaissances et animation du territoire, abordent des champs aussi divers que les politiques de mobilité, les politiques sociales ou encore le développement économique. Elle développe une connaissance fine des tissus et dynamiques urbaines ainsi que des problématiques environnementales, notamment sur le territoire des champs captants.

©Lucas Dumortier / Light Motiv

L'AGENCE, OUTIL TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Depuis l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le 10 février 2017, l'Agence, outil technique du Syndicat mixte, a développé un large programme d'actions. En 2021, ce programme a notamment visé l'appropriation du contenu du SCOT et la mise en marche vers un premier bilan de celui-ci, obligatoire à son sixième anniversaire. L'Agence a également suivi, comme chaque année, les grandes étapes d'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme en cours d'élaboration ou de révision : plans locaux d'urbanisme de la MEL et de la CCPC, projets des SCOT voisins (élaborations/révisions), programme local de l'habitat et plan de mobilité de la MEL, ainsi que d'autres plans d'aménagement stratégiques.

SCOT en bref

L'Agence a proposé aux élus du Syndicat Mixte du SCOT une vision synthétique du document approuvé en 2017. Intitulé « SCOT en bref », ce travail a permis de présenter les choix stratégiques dans les thématiques investies par le SCOT : développement urbain, mobilité, habitat, économie et emploi, commerce, environnement et cadre de vie. Il propose également une première sélection d'éléments marquants des politiques portées, de chiffres clés et indicateurs d'évolution depuis l'approbation du SCOT sur ces thématiques. Ces orientations et chiffres clés par thématiques sont à considérer comme une amorce d'indicateurs de suivi, une étape préalable au bilan du SCOT qui est à établir, conformément à l'article L.143-28 du Code de l'urbanisme, avant février 2023.

De nouveaux outils de communication

L'Agence a également développé des outils favorisant la connaissance du SCOT par un large public (élus, habitants, acteurs fonciers…).

Elle a tout d'abord **modernisé le site internet du SCOT et mis à jour les contenus du site.** En plus des actualités et de l'agenda du Syndicat mixte, le site permet désormais en « un clic » d'avoir accès aux documents cadres composant le SCOT, à l'organisation des instances de gouvernance et à une cartothèque/médiathèque dynamique qui s'actualise, notamment, au regard des évènements, des outils de communication réalisés.

Des espaces de travail privatifs ont aussi été recréés, en vue de faciliter l'organisation des comités syndicaux, des bureaux et des commissions thématiques. Ils seront effectifs au cours de l'année 2022.

La portée du SCOT, outil de planification sur 20 ans issu d'un projet partagé, permettant la cohérence entre politiques publiques et projets d'aménagements, est parfois difficilement saisissable. Afin d'accueillir les nouveaux élus, l'Agence a produit également **deux vidéos**, qu'elle a présentées au Syndicat Mixte et qui sont accessibles librement sur le site du SCOT et celui de l'Agence.
La première vidéo **« Qu'est-ce qu'un SCOT ? »** propose de revenir en un peu plus de 2 minutes sur le cadre d'intervention du SCOT, sa traduction au sein d'autres documents d'urbanisme comme les PLU et les PLH et les grandes caractéristiques du SCOT de Lille Métropole, sa position territoriale stratégique et ses caractéristiques (intercommunalités membres, nombre de communes, nombre d'habitants etc.) et la gouvernance de cette instance (pilotage, délibérations et décisions, commissions et équipe technique).
La seconde vidéo présente en 5 minutes **les grandes orientations du projet métropolitain** (mobilité, développement urbain et économique, préservation des espaces agricoles et naturels, transition énergétique) et notamment le principe fondateur de garantir les grands équilibres d'un développement urbain et économique durables.
La vidéo rappelle, avec une forte part de facilitation graphique, les objectifs chiffrés, les concepts posés (armature urbaine, le renouvellement de la ville sur la ville, les hémicycles) et les principes des territoires de projets fixés dans le document voté à l'unanimité en 2017.

Vidéo « Qu'est-ce qu'un SCOT ? » ©ADULM

LES TERRITOIRES DE PROJETS : DES ÉTUDES ET FORMATS SPÉCIFIQUES POUR UNE DÉMARCHE « SUR MESURE »

Portée par le Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, la démarche « Territoires de projets » a été poursuivie en 2021 au travers d'études spécifiques et de formats dédiés.

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « Territoires de projets » propose d'observer les territoires d'enjeux métropolitains à une échelle intermédiaire dépassant les limites administratives et les cadres reserrés des grands projets urbains. Elle a pour objectif d'aider à la construction d'une stratégie spatialisée pour chacun des territoires. Des études spécifiques sont réalisées, dans le but de formuler des propositions ancrées et répondant aux problématiques propres à chacun d'eux. Différents formats d'échange sont également mis en œuvre afin d'offrir un cadre de réflexion commun et partagé aux acteurs métropolitains.

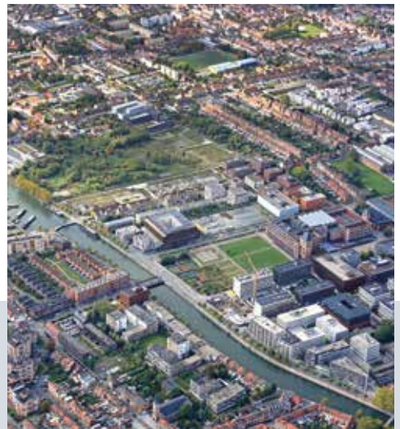

Propriétés ADULM 2022 ©Philippe FRUTIER–Altimage–2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

Une étude sur la ceinture périphérique et les portes urbaines du « Cœur métropolitain »

Dans la continuité du diagnostic multithématique, réalisé sur le territoire de projet Cœur métropolitain, l'étude porte sur la ceinture périphérique, espace spécifique situé entre l'ancienne partie intramuros de la ville de Lille et ses faubourgs ainsi que sur les différentes portes urbaines la jalonnant. Cet espace, concentrant de grands projets métropolitains et des infrastructures de transport, est observé à travers les prismes de la fabrique urbaine, de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les caractéristiques et les pratiques présentes sur cet espace clé, et plus précisément sur les portes urbaines ou « nœuds », à la fois lieux de flux, d'accès et de traversée. Pour dresser cet état des lieux, deux approches ont été développées :

- l'analyse mobilité cherche à mesurer le rôle et l'impact de la coupure urbaine générée par cet espace dans les pratiques de déplacements des individus ;
- l'approche spatiale, quant à elle, propose une lecture de son identité urbaine et paysagère, tout en identifiant ses enjeux et potentielles évolutions. Ce travail est complété par un benchmark, proposant des typologies d'interventions variées en situation de coupure urbaine.

L'étude est destinée à alimenter les diverses démarches en cours et à venir tels que les projets issus du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT), Plan guide Grand Euralille…

Plusieurs présentations bilatérales avec la ville de Lille, la MEL et SPL Euralille fin 2021 ont permis de partager ce travail en vue de sa publication en mai 2022.

©ADULM

Une visite in-situ pour lancer l'atelier « Imaginer la Deûle partagée »

Dans le cadre du Territoire de projets Deûle partagée, l'Agence organise en 2021/2022, avec le Club Projet Urbain et Paysage de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), un temps de travail et d'échange original. Avec le concours de la Métropole Européenne de Lille, de Voies Navigables de France et de Ports de Lille, des experts de 20 agences d'urbanisme du réseau national se mobilisent afin d'apporter un regard nouveau sur les 34 kilomètres de la Deûle et ses alentours.

L'Atelier « Imaginer la Deûle partagée » interroge les conditions et moyens à mettre en œuvre pour un partage harmonieux de la Deûle et de ses abords, à court, moyen et long terme. Cette question résonne fortement dans le contexte du projet du Canal Seine Nord Europe, de la protection de la ressource en eau et de la biodiversité, ainsi que de l'attractivité renouvelée de ce territoire. L'objectif de cette coproduction est d'esquisser une vision d'ensemble de ce territoire en forte mutation à horizon 2050.

Premier temps fort de l'atelier, la visite in-situ « Deûle(s) : Travelling et angle de vue » a eu lieu en octobre 2021 et a donné à voir le linéaire de la Deûle dans sa diversité, en mettant l'accent sur des lieux à la fois emblématiques et stratégiques pour son avenir. Ce workshop s'est poursuivi en mars 2022 au Colysée de Lambersart, et a donné lieu à une restitution des travaux devant les élus et partenaires associés.

> « *L'Atelier « Imaginer la Deûle partagée » interroge les conditions et moyens à mettre en œuvre pour un partage harmonieux de la Deûle et de ses abords.* »

TERRITOIRE DE PROJETS « PÔLE MÉTROPOLITAIN NORD-EST » ET PPA DU TERRITOIRE DE ROUBAIX

En continuité de la démarche Territoire de projets « Pôle Métropolitain Nord-Est », l'Agence accompagne l'État, la MEL, la Ville de Roubaix et la Région, dans l'élaboration du Projet Partenarial d'Aménagement du territoire de Roubaix.

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du territoire de Roubaix a été lancé au cours du dernier trimestre 2021. L'objectif de ce PPA, nouvel outil de la Loi Elan, vise à « ***un retour d'attractivité de Roubaix au sens d'une centralité économique et résidentielle forte, garante d'un bien-vivre sur le territoire, au bénéfice de ses habitants et usagers, mais aussi de la métropole dans laquelle elle s'intègre*** ».

Ce projet s'inscrit en continuité sur ce territoire et fait suite à la nomination d'une sous-préfète spécifiquement dédiée au territoire de Roubaix en 2020, en charge de la coordination de l'action de l'État et des collectivités territoriales et à la mise en œuvre du PPA.

Les 4 leviers d'intervention du PPA inscrits au protocole de préfiguration

L'année 2021, a permis la **mise en place du protocole de préfiguration**, signé le 6 mai 2021 par la ministre en charge du Logement, **et la convention partenariale a été signée en février 2022 par les différents signataires que sont l'État, la MEL, la ville de Roubaix et la Région**. Celle-ci établit les grandes orientations de la stratégie à l'échelle du territoire de Roubaix et déjà présentes dans la démarche Territoires de projets, s'articulant autour de 4 leviers d'intervention :

1. **La résorption de l'habitat privé dégradé et insalubre.** Le PPA doit à la fois questionner les outils existants à faire évoluer et identifier des actions efficientes, adaptées aux besoins des habitants (vieillissement, familles nombreuses…) en terme d'habitat.
2. **La gestion stratégique des friches.** Ces espaces constituent un enjeu majeur et à long terme, permettant d'inverser la spirale de dévalorisation du cadre de vie, mais également de garantir à travers une stratégie foncière, un déploiement efficace des différentes stratégies opérationnelles.
3. **Le développement économique endogène**. Il s'agit de conforter les dynamiques et projets porteurs existants (économie circulaire, BTP, numérique et image, textile), au profit des habitants.
4. **L'amélioration de l'accessibilité et de la desserte**. Le PPA devra promouvoir, notamment à travers le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT), le désenclavement du territoire, la complémentarité et l'interconnexion des différents modes de déplacements, favorisant l'accès à l'emploi et l'attractivité résidentielle.

Signature Protocole de préfiguration PPA 2021 ©ADULM

Les missions spécifiques de l'Agence

Associée à l'équipe projet, l'Agence accompagne la mise en œuvre du PPA et participe aux différents comités de pilotages (en janvier, mars et octobre 2021). Elle réalise différents travaux, notamment sur le champ du foncier, avec l'étude technique « État des lieux de la vacance à Roubaix » en cours de finalisation pour le 1er trimestre 2022. Elle s'est également investie sur le thème de la « ville circulaire », à travers des ateliers de co-design (en avril, juin et juillet 2021), permettant de partager avec les acteurs du territoire (collectivités, EPF, Banque des territoires,) les principes d'intervention pour le PPA.

Elle assure la bonne articulation de la démarche Territoires de projets, en termes d'échelle (territoire de Roubaix/Pôle métropolitain Nord-Est), notamment par des missions de recensement et recollement de projets, mais également sur des thématiques telle que la mobilité, dans le cadre des études de faisabilité engagées pour le SDIT.

Les prochaines étapes

En 2022, l'Agence poursuivra, en tant que partenaire du PPA, son accompagnement aux côtés des différents signataires, ainsi que la diffusion de la démarche Territoires de projets. Au travers de sa participation aux différents temps d'échange techniques et politiques du PPA, de l'appui à la rédaction des cahiers des charges et de la transmission aux équipes mandatées des travaux réalisés sur les champs de la stratégie foncière et urbaine, elle continuera de suivre les orientations prises dans le PPA de Roubaix, en lien avec celles posées sur le territoire de projets Pôle métropolitain Nord-est.

Atelier#3 Ville circulaire, Pistes d'actions 2021 ©ADULM

CHIFFRES CLEFS

4

partenaires :
État, MEL, ville de Roubaix, Région Hauts-de-France

Habitat privé dégradé et insalubre :

32%

du parc privé

Source : Parc privé potentiellement indigne - 2013

2 100

logements vacants (environ) depuis plus de 2 ans

640

locaux d'activités économiques vacants depuis plus de 5 ans

120 ha

de friches et délaissés urbains sur le territoire de Roubaix

En bref...

©ADULM

1 Territoire de projets de l'Aire d'Alimentation des Captages

L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) du Sud de Lille correspond au périmètre de protection des captages d'eau potable servant à la recharge de la nappe de craie par les eaux de pluie. Elle couvre 37 communes du territoire du SCOT. L'Agence en tant qu'outil technique du Syndicat mixte du SCOT organise la commission partenariale (COMPAR) confortée par la délibération du 16 septembre 2020. Son objectif est de mobiliser les acteurs du territoire, élus et techniciens pour concilier des stratégies de développement et d'aménagement compatibles avec la ressource fragile. Elle est accompagnée par un comité technique mensuel composé de la DDTM, la DREAL, l'ARS, l'Agence de l'Eau, la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de Communes Pévèle Carembault. En 2021, la COMPAR s'est réunie 4 fois pour analyser 8 projets à vocation d'activités, d'habitat et d'infrastructures préalablement instruits lors de 8 comités techniques.

©MEL

3 Le développement économique dans le territoire des Gardiennes de l'Eau

Pour éclairer les enjeux de maintien et de développement des activités économiques sur le territoire des Gardiennes de l'Eau*, l'Agence a accompagné la Direction Développement économique de la MEL dans l'amélioration de la connaissance du territoire.

Elle a ainsi produit un document « Profil socio-économique du territoire des Gardiennes de l'eau » qui met en avant les spécificités du territoire au regard de la MEL et des autres territoires qui la composent (tissu économique dont agriculture et artisanat, emploi, chômage). Elle a également proposé des zooms thématiques sur des activités économiques particulières importantes sur le territoire et/ou présentant un risque potentiel ainsi que sur les parcs d'activités de Santes, Ansereuilles et Seclin.

** 26 communes de la MEL intégrées au périmètre de l'Aire d'Alimentation des Captages et dont le projet de territoire vise à proposer un développement respectueux de la ressource en eau (qualité et quantité).*

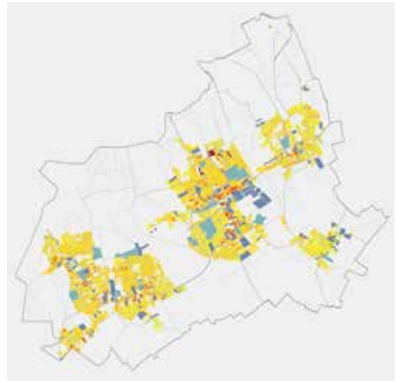

2 Veille juridique, réglementaire et thématique : l'objectif de réduction du rythme d'artificialisation des sols

En 2021, l'Agence a observé une veille spécifique sur les évolutions juridiques et réglementaires concernant les SCOT, notamment sur les **ordonnances relatives à la modernisation des SCOT et à la loi Climat-Résilience**.

La loi Climat-Résilience du 22 août 2021 fixe des objectifs rythmés de diminution de la consommation foncière à intégrer dans les documents de planification, avec pour objectif national le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. L'Agence a décrypté le contenu des lois, mais aussi ses impacts immédiats ou futurs (notamment le bilan du SCOT ou l'observation foncière).

Dès octobre 2021, l'Agence s'est engagée sur un travail préparatoire entre les Syndicats mixtes et la Fédération Nationale des SCOT. Elle participe régulièrement aux rencontres entre techniciens et élus sur le sujet.

©ADULM

4 Ceinture ferroviaire ouest

Dans le cadre des politiques de mobilité nationales, l'État a ciblé 10 territoires pour développer le chemin de fer. Une démarche partenariale entre l'État, la Région, la Métropole Européenne de Lille et la SNCF a permis d'identifier les enjeux du ferroviaire dans les Hauts-de-France et de construire un scénario de développement. L'étoile ferroviaire de Lille, identifiée comme un enjeu majeur dans le SCOT de Lille Métropole, en fait partie. Dans ce cadre, l'Agence a réalisé en 2021 un premier volet de diagnostic territorial sur le périmètre de la ceinture ferroviaire ouest, qui pourrait être réouverte. Suite à cette étude, un deuxième volet concernant la proposition de différents scénarios autour de nouvelles gares sur ce territoire sera réalisé.

5 Atlas des tissus urbains de la Métropole Européenne de Lille

Extension de périmètre à la Communauté de Communes de la Haute-Deûle

L'Atlas des tissus urbains est une base de données qui identifie les différents tissus urbains présents dans la métropole, afin d'alimenter le PLUi et d'en évaluer les potentialités d'évolution. Réalisé par l'Agence en 2017 avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), il a été étendu en 2021 au nouveau périmètre de la métropole, qui a intégré les 5 communes de la Communauté de Communes de la Haute-Deûle. L'analyse et le classement d'un peu plus de 18 000 parcelles réparties sur ces 5 communes ont été réalisés permettant ainsi de disposer, fin 2021, d'un Atlas conforme au nouveau périmètre.

CHARTE DE QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC MÉTROPOLITAIN

Les espaces publics, porteurs de valeurs culturelles, urbaines et de lien social, sont les supports où se matérialisent les ambitions et nouveaux enjeux métropolitains. La charte en constitue le socle commun pour l'ensemble des acteurs de l'espace public.

Dans les grandes métropoles, les espaces publics sont toujours au service d'ambitions politiques plus globales : la santé collective à Copenhague, la modification de l'usage de la voiture à New-York, le renouvellement urbain à Anvers… Dans le processus de métropolisation engagé par la métropole lilloise depuis plusieurs décennies, la qualité des espaces publics a été voulue et recherchée, comme porteuse d'attractivité par le « cadre de vie quotidien » et les aménités qu'elle offre à l'ensemble des habitants, ainsi qu'aux entreprises et à leurs salariés.

Dans cette perspective, dès 2007, Lille Métropole Communauté Urbaine et l'Agence avaient réalisé une première charte de qualité des espaces publics. Rééditée ensuite en 2013, ce document non prescriptif dessinait des préconisations relatives au traitement des sols, à la présence du végétal et de l'eau, au mobilier urbain, à l'éclairage, à l'art dans la ville et à la nécessaire évolution des modes de faire.

©ADULM

Véritables lieux de vie pour tous les habitants, facteurs de santé et de bien-être, véhicules de l'image métropolitaine, les espaces publics sont les supports des mutations à l'œuvre et contribuent de manière concrète aux orientations de la métropole, inscrites dans les différents documents de stratégie et de planification. Parmi celles-ci : le développement de la présence de la végétation et de l'eau dans le paysage, la limite de l'imperméabilisation des sols, la présence de services à proximité des lieux d'habitat, le développement des modes de déplacements actifs, la création de nouvelles infrastructures de transports collectifs, le traitement des ilots de chaleur urbains… Par ailleurs, de nouveaux enjeux nationaux, comme le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), mais aussi des évolutions sociétales et technologiques (développement du GPS, des trottinettes électriques…), ou encore l'actualité de la crise sanitaire rendent nécessaires la révision du document actuel.

Au regard de ces éléments, **la Métropole Européenne de Lille a lancé la réalisation d'une nouvelle charte, en co-production avec l'Agence, qui précisera et déclinera les ambitions métropolitaines** en articulant échelles métropolitaine et communale. Ce projet doit s'appuyer sur un dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'espace public, avec en premier lieu les communes, mais également d'autres organismes tel que le Conseil de développement.

En s'attachant aux spécificités et à la diversité des contextes métropolitains, l'écriture d'une nouvelle charte, engagée au second semestre 2021, identifie **12 enjeux organisés autour de 4 ambitions principales** :

1. **L'amélioration du partage de l'espace public**, qui déclinera des objectifs de circulation apaisée des véhicules légers, d'amélioration de l'offre pour les mobilités actives et d'une intégration des transports en commun dans l'espace public.

2. **La résilience du territoire**, qui s'appuiera sur la gestion des eaux de pluie, la recherche de biodiversité, la présence végétale et l'utilisation de matériaux éco-responsables.

©ADULM

3. **L'intégration de tous les usages et usagers**, en privilégiant la participation de ces derniers dans la co-construction de projets accueillants pour toutes les situations (personne à mobilité réduite, handicap…) et tous les âges de la vie.

4. **La conception d'espaces publics sobres en matériels et matériaux**, et lisibles, par le désencombrement de l'espace public.

« Pour inaugurer le lancement de ce projet, l'Agence a organisé le 12 octobre 2021, une Rencontre de l'espace public. »

Pour inaugurer le lancement de ce projet, l'Agence a organisé le 12 octobre 2021, une Rencontre de l'espace public, coprésidée par Bernard Gérard, Vice-Président en charge des voiries et de la qualité des espaces publics à la MEL et Francis Vercamer, Président de l'Agence. Dominique Alba, directrice générale de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) a présenté les nouveaux usages de l'espace public parisien organisé autour de la gestion des flux, du multi-usages et du multi-services à la personne et échangé avec les acteurs présents sur les nouveaux enjeux des espaces publics.

À noter : **la nouvelle charte métropolitaine sera approuvée et diffusée en 2022.**

URBANISME TRANSITOIRE : UNE PRATIQUE ÉMERGENTE EN COURS DE STRUCTURATION

L'Agence a poursuivi les investigations sur ce nouveau mode de faire la ville : diffusion d'un retour d'expériences de la métropole lilloise, accompagnement de la MEL dans une expérimentation et réalisation d'un benchmark stratégique.

Dans la continuité des travaux menés sur les espaces vacants et leur revitalisation, l'Agence a investi le sujet de l'urbanisme transitoire afin de produire une connaissance partagée entre tous les acteurs et contribuer ainsi au débat métropolitain.

L'urbanisme transitoire est un nouveau mode de faire la ville émergent en France et sur le territoire métropolitain. Une série de projets temporaires, investissant des lieux vacants ou sous-utilisés pour une durée limitée, y voient le jour dans des cadres très divers et laisse entrevoir des trajectoires multiples pour des sites « en attente ». Leurs usages sont variés : événementiel, co-working, commerce, hébergement, agriculture urbaine…

« L'urbanisme transitoire est un nouveau mode de faire la ville émergent en France et sur le territoire métropolitain. »

Paroles d'acteurs et retours d'expériences de la métropole lilloise

Afin d'organiser un premier retour d'expériences, l'Agence a engagé un **travail partenarial avec des acteurs locaux** directement investis dans ce type de projet (porteurs de projet, aménageurs, Établissement Public Foncier, collectivités…). Une douzaine de conversations avec ces acteurs ont été réunies dans une publication intitulée « *Urbanisme transitoire - Paroles d'acteurs et retours d'expériences de la métropole lilloise* » avec un double enjeu : donner de la visibilité aux projets temporaires sur la métropole lilloise et faire remonter des problématiques liées à leur opérationnalité.

Suite à la publication de cette étude au mois de janvier 2021, l'Agence a organisé, courant février, une **Rencontre de l'Agence** sous le format webinaire intitulé « *Temps limité, expérimentation sans limite ? L'urbanisme transitoire dans la métropole lilloise* ». Celle-ci a permis la restitution de l'étude ainsi que l'intervention de divers participants acteurs dans ce champ.

Ce travail a été valorisé également sous un **format podcast** sur le site internet de l'agence Dixit, structure qui offre un espace de réflexion dédié aux enjeux de l'urbanisme, à destination d'un public averti à l'échelle nationale.

Appui à la démarche urbanisme transitoire lancée par la MEL

L'Agence a également accompagné la Métropole Européenne de Lille sur la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Urbanisme transitoire, lancée en janvier 2021. **Cette démarche d'expérimentation vise à tester la mise en place de projets d'occupation temporaire sur 4 biens vacants de la MEL.** Lors d'un premier COPIL au mois d'avril, l'Agence a présenté une synthèse de l'étude. Durant la phase de diagnostic, elle a également participé, en lien avec Plateau Urbain et la MEL, à l'analyse des 11 sites vacants présélectionnés. L'objectif : identifier les sites les plus intéressants à investir par des projets temporaires en vue d'une reproductibilité ultérieure. Après une présentation de ce travail au mois de juin lors d'un nouveau COPIL, 4 sites ont été retenus et leur activation est prévue pour 2022.

©spl_euralille

Un benchmark réalisé en collaboration avec COMUA

Au delà de la mise en place de projets expérimentaux d'occupation temporaire/d'urbanisme transitoire, la stratégie territoriale à moyen terme de la métropole sur ce sujet reste à construire. Afin de nourrir les réflexions, un atelier du master Conception et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine Alternatives (COMUA ENSAPL/Université de Lille) a été mené en collaboration avec l'agence et a réalisé un travail de benchmark. **Des études de cas approfondis ont été élaborées, portant sur des collectivités engagées dans l'urbanisme transitoire : la Métropole de Lyon, la Ville de Paris et la Région de Bruxelles.** De quelle manière s'emparent-elles de ces pratiques émergentes ? Quelles stratégies, outils et modes d'organisation mettent-elles en place ? Ce travail a été partagé lors d'un temps d'échange technique avec la MEL et les communes intéressées courant janvier 2022. Les études de cas seront mises à disposition prochainement sur le site internet de l'Agence.

Afin de poursuivre la veille sur la dynamique de l'urbanisme transitoire sur le territoire métropolitain, l'Agence continue l'observation des projets temporaires, à travers la **mise en ligne prochaine d'une carte collaborative, accessible sur son site internet.**

Jeux d'acteurs multiples des projets temporaires

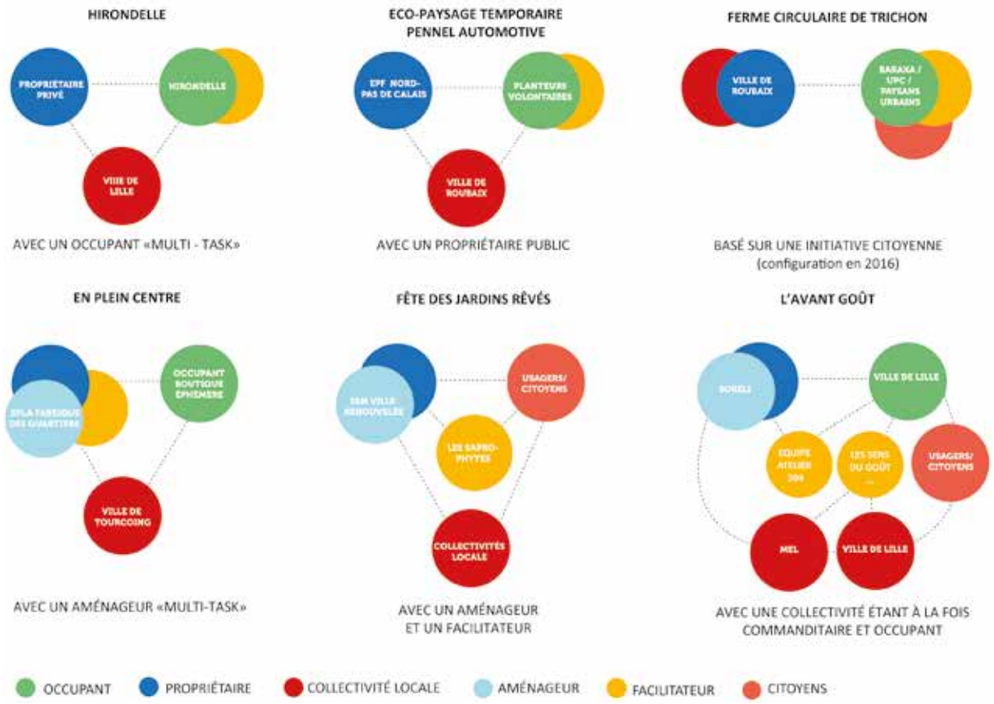

5

TRANSITIONS ET PROSPECTIVE

Les transitions connaissent un phénomène d'accélération dans un monde où se multiplient les interdépendances, en particulier en temps de crise. Tous les acteurs du territoire, publics et privés, sont donc amenés à explorer d'autres manières d'observer, d'analyser et d'agir… L'Agence engage des démarches de prospective, comme en 2021 autour du projet « Imaginons nos futurs » qui invite tous les acteurs du territoire et les habitants à la mise en œuvre de futurs « souhaitables ». Elle explore également les grandes mutations démographiques à l'œuvre et interroge l'aménagement du territoire face à l'urgence climatique.

©Anouk Desury / Light Motiv

VIVRE ENSEMBLE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

Depuis plusieurs année, l'Agence mène une réflexion sur les conditions du « vivre ensemble » dans la métropole lilloise. Elle interroge en particulier le champ des disparités socio-spatiales, de la pauvreté ou de la politique de la ville. Elle a développé en 2021 un regard sur le lien entre migrations résidentielles et ségrégation socio-spatiale et sur le concept de mixité sociale.

« Vivre ensemble dans la métropole lilloise : ségrégation socio-spatiale et migrations résidentielles dans le territoire du SCOT de Lille Métropole »

Dans cette étude, l'Agence porte un regard sur la ségrégation socio-spatiale du territoire du SCOT de Lille Métropole et la manière dont elle est alimentée par les mobilités résidentielles.
Cette publication apporte des éléments de connaissance quantitatifs et actualisés sur les caractéristiques sociales et résidentielles des différentes communes et quartiers du territoire du SCOT de Lille Métropole. **Elle permet ainsi d'objectiver et d'affiner le portrait du territoire, tant dans sa photographie actuelle que dans ses dynamiques.**
Ce travail a fait l'objet d'une publication, diffusée en septembre 2021, accompagnée d'un poster présentant la caractérisation du peuplement résidentiel des quartiers et des communes du territoire du SCOT de Lille Métropole.

« Cette publication apporte des éléments de connaissance quantitatifs et actualisés sur les caractéristiques sociales et résidentielles des différentes communes et quartiers du territoire du SCOT de Lille Métropole. »

©MEL

« Vivre ensemble dans la métropole lilloise : regards d'acteurs sur les politiques du logement en faveur de la mixité sociale »

L'Agence a souhaité, en mobilisant les acteurs du territoire, **questionner les représentations et les effets de la notion de mixité sociale sur l'action publique métropolitaine dans le domaine du logement**. L'objectif est d'analyser qualitativement, tant les politiques publiques que les pratiques et modes de faire des acteurs, qui manient au quotidien la traduction opérationnelle de l'objectif de mixité sociale.
La publication repose sur l'analyse de textes juridiques et dispositifs intégrant la notion de mixité sociale, ainsi que sur un ensemble d'entretiens menés auprès des différents acteurs du logement de la métropole lilloise. Si la perspective est essentiellement envisagée sous le prisme du logement et des mobilités résidentielles, l'analyse des discours des acteurs amène à une réflexion plus large sur certaines politiques sociales et sur l'aménagement du territoire. Cette étude a été diffusée en janvier 2022.

« Vivre ensemble dans la métropole lilloise, partageons notre vision ! »

Ces différents travaux ont été présentés et mis au débat lors des Rencontres de l'Agence du 19 octobre 2021. Elles ont été l'occasion d'inviter plusieurs acteurs à partager et confronter leurs réflexions à propos de la ségrégation socio-spatiale, des migrations résidentielles et de la notion de mixité sociale, alimentant ainsi les réflexions sur les composants d'un vivre ensemble souhaitable sur la Métropole Européenne de Lille.

« Vivre ensemble dans la métropole lilloise » - octobre 2021 ©ADULM

Parmi eux : Garance Clément, sociologue à l'École Polytechnique Fédérale de Genève (EPFL) et spécialiste des migrations résidentielles transfrontalières entre la France et la Belgique ; Amélie Debrabandère, directrice générale de SIA Habitat, entreprise sociale pour l'habitat, et Olivier Noblecourt, ancien délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté et élu local à Grenoble. La présentation des travaux et leurs interventions sont à retrouver en vidéo sur le site internet de l'Agence (onglet bien être et vivre ensemble - adu-lille-metropole.org).

LA DÉMARCHE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

Composer une vision du bien-être territorial sur le territoire de Lille Métropole

La démarche bien-être territorial vise à **renouveler les indicateurs de développement territorial**, dans la lignée des initiatives portées localement par des collectivités et leurs partenaires académiques. Elle s'inscrit également en cohérence avec la volonté stratégique de l'Agence d'**explorer de nouveaux modes d'observer au bénéfice du bien-être**, de la qualité de vie et du vivre ensemble des habitants.

Pour lancer officiellement la démarche et mobiliser les acteurs du territoire, l'Agence a organisé en novembre 2020 un séminaire qui a réuni plus de 150 acteurs du territoire. Six intervenants experts ont présenté des méthodologies de mesure du bien-être territorial : modèle conceptuel de la qualité de vie, indice de santé sociale, ou encore guides méthodologiques permettant d'évaluer le bien-être sur un territoire.

Pour revisionner les webinaires :
Webinaire salle A :
https://www.adu-lille-metropole.org/video/le-bien-etre-territorial-salle-a/
Webinaire salle B :
https://www.adu-lille-metropole.org/video/le-bien-etre-territorial-salle-b/

La démarche est **expérimentale**. Elle vise à **produire un outil de mesure du bien-être territorial** qui s'inspire des initiatives innovantes et propose une version adaptée au territoire métropolitain. L'Agence est accompagnée par des groupes d'étudiants, sociologues et économistes, pour bénéficier d'appuis méthodologiques sous la forme d'ateliers.

Atelier étudiant sur le bien-être ©ADULM

Les travaux des étudiants issus du Master de Sociologie parcours « Villes et Nouvelles Questions Sociales » et du Master Economie et Management Public parcours « Action Publique, Institutions et Économie Sociale et Solidaire », ont permis à l'Agence de bénéficier de recommandations sur l'expérimentation de méthodes participatives, et la manière dont on peut se saisir de ces résultats pour accompagner l'action publique.

Aussi, l'Agence favorise un mode collaboratif pour **mobiliser l'ensemble des parties prenantes,** dont les habitants. Enfin, la visée expérimentale s'apprécie également dans **la volonté de partager les enseignements de la démarche** avec d'autres acteurs et territoires afin qu'ils s'en saisissent à leur tour.

La démarche est **partenariale**. Dans un objectif de co-construction, l'Agence associe des partenaires pour définir collectivement les objectifs de la démarche et les modalités de réalisation dont les principaux sont la **Métropole Européenne de Lille, l'Agence Hauts-de-France 2020-2040**, le Centre Ressource du Développement Durable **(CERDD)** et l'association **INTERPHAZ**. À travers l'élaboration d'une vision collective du bien-être territorial, le groupe projet a pu proposer différentes stratégies visant à promouvoir la démarche, et à la rendre essentielle auprès des élus, habitants et techniciens.

L'Agence et ses partenaires ont élaboré un référentiel du bien être territorial, à la fois grille de lecture partagée et support de diffusion de la démarche.

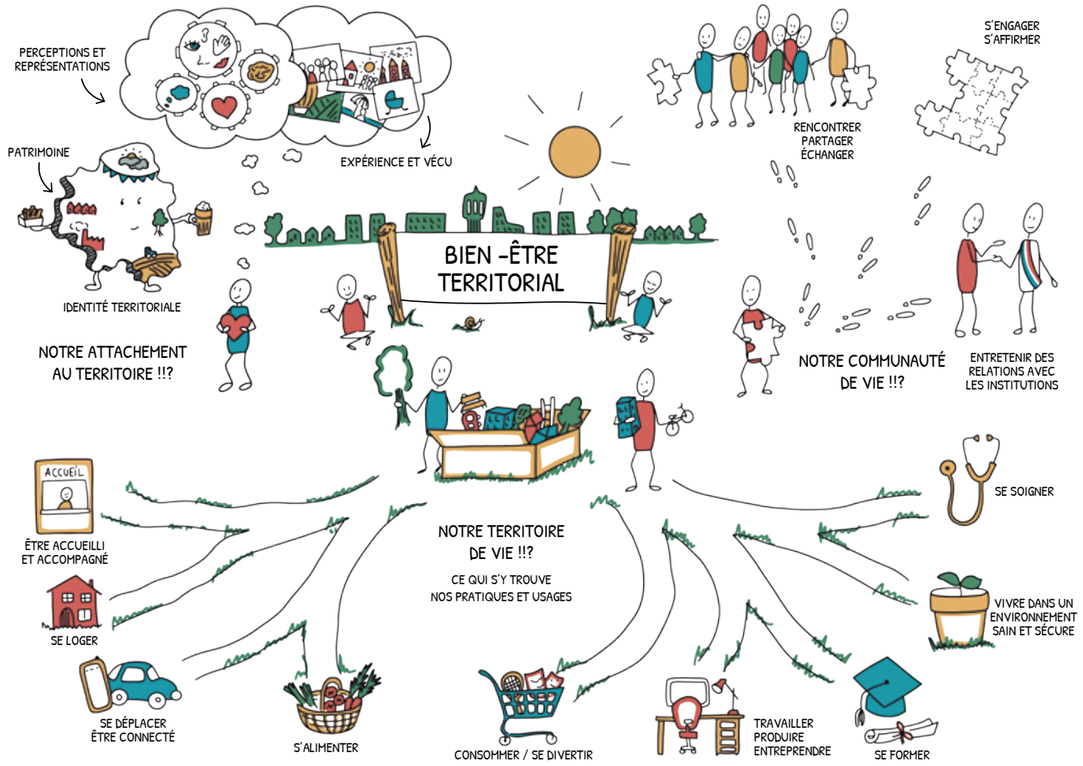

La démarche est **participative**. Elle vise à mobiliser les habitants du territoire aux différentes étapes de construction de l'outil de mesure. Pour ce faire, elle s'appuie sur le collectif régional **« Citoyen en Communs »** qui œuvre pour l'inclusion systématique des usagers sur la décision des politiques publiques et services publics territoriaux.

L'Agence est lauréate depuis 2020 d'un Appel à Projet interministériel pour la participation citoyenne, ayant pour aspiration l'association des citoyens aux politiques publiques des territoires candidats.
En gouvernance partagée avec le SiiLAB et les membres du collectif *Citoyen en Communs*, l'Agence s'est engagée à définir et développer la notion de bien-être des habitants grâce à la mise en place de dimensions et d'indicateurs faisant sens pour les citoyens. La mesure de bien-être territorial s'inscrit donc dans une dynamique régionale auprès d'autres acteurs du territoire qui œuvrent pour rapprocher l'action publique des habitants.

LOGEMENT D'ABORD : UNE OBSERVATION SOCIALE AU SERVICE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan gouvernemental pour le Logement d'abord, l'Agence réalise avec le soutien de la Métropole Européenne de Lille et de la Direction interministérielle pour l'hébergement et pour l'accès au logement, une observation sociale portant sur les publics ciblés par le Logement d'abord, d'un point de vue quantitatif et d'un point de vue sociologique.

« Les personnes sans domicile et les personnes vulnérables vis-à-vis du logement : évolutions 2019-2020 »

En mars 2021, l'Agence a publié le volet quantitatif de l'observation sociale qu'elle réalise dans le cadre de la mise en œuvre du Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille. Ce travail met à jour l'état des lieux chiffré de la situation des publics concernés par le Logement d'abord dans la métropole et de leurs caractéristiques à partir des données du printemps 2020. Le travail réalisé en 2020 et début 2021 permet de mettre en évidence des évolutions sur un an.

©abej SOLIDARITÉ

©abej SOLIDARITÉ

En 2021, l'Agence a étudié l'offre de logement en pensions de famille et en résidences accueil, en écho aux besoins du territoire de la Métropole Européenne de Lille et dans le cadre de la préparation du Programme Local de l'Habitat 3. Ces dispositifs proposent des logements durables, dans un cadre collectif, à des personnes ayant eu un parcours difficile dans le logement. C'est pourquoi elles figurent parmi les priorités dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord et dans le PLH, en ce qui concerne le développement d'une offre de logements adaptée au public cible.

L'Agence a notamment analysé le modèle et le fonctionnement de la pension de famille et de la résidence accueil, depuis les processus d'orientation des personnes et d'attribution de logement, à la question de la sortie de la pension de famille vers d'autres formes de logement. Ce travail repose sur des rencontres avec des personnes résidant dans ces dispositifs, sous la forme d'entretiens individuels et collectifs, ainsi que sur des entretiens avec des professionnels du secteur associatif, gestionnaires des pensions de famille et des résidences accueil.

Un groupe de travail partenarial a été constitué et animé par l'Agence afin de définir l'objet et les modalités de l'étude, puis d'échanger sur les résultats. Il a rassemblé : la direction Habitat de la Métropole Européenne de Lille, l'État, la Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation, le Département du Nord, l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale du Nord, l'antenne régionale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Fondation Abbé Pierre et l'Union Régionale pour l'Habitat.

Ce travail a également permis de contribuer à l'élaboration du troisième Programme Local de l'Habitat de la Métropole Européenne de Lille en précisant la place des pensions de famille au sein de l'ensemble des différentes structures du dispositif Accueil Hébergement et Insertion (AHI), ainsi que leur rôle dans la stratégie métropolitaine pour le Logement d'abord.

Une estimation des besoins à venir sur la période du PLH (2022-2028) a également été menée au printemps 2021 par l'Agence sur les pensions de famille et résidences accueil, ainsi que sur les résidences habitat jeune. Elle a permis de définir des objectifs de développement de l'offre, correspondant aux besoins du territoire. L'Agence a animé deux ateliers avec les acteurs de ces dispositifs et rédigé des fiches de synthèse qui ont nourri les réflexions de la MEL pour l'élaboration du PLH3.

Le résultat de ces travaux sera publié au cours du 1er trimestre 2022.

> *« Ce travail repose sur des rencontres avec des personnes résidant dans ces dispositifs, sous la forme d'entretiens individuels et collectifs, ainsi que sur des entretiens avec des professionnels. »*

FOCUS

L'IDENTIFICATION DE SECTEURS BIEN VIEILLIR AU SERVICE DU PLH3

Soucieuse d'inscrire l'ambition du bien vieillir au sein de son PLH3, la MEL et l'Agence se sont engagés dans une démarche d'identification et de développement de secteurs propices au bien vieillir. Celle-ci s'appuie notamment sur le travail mené par le living lab « Initiatives Innovation & Vieillissement » autour des critères et leviers pour un habiter adapté.

« Un territoire propice au bien vieillir est un territoire qui bénéficie de tout l'écosystème garantissant les conditions d'un habiter adapté au vieillissement, à savoir, des logements adaptés mais également un environnement urbain et social adapté. »

Qu'est-ce qu'un territoire propice au bien vieillir ?

C'est un territoire qui bénéficie de tout l'écosystème garantissant les conditions d'un habiter adapté au vieillissement, à savoir, des logements adaptés issus tant du développement d'une offre nouvelle que de l'adaptation de l'offre existante, mais également un environnement adapté. D'une part l'environnement est urbain et inclut les commerces, services, aménagements et infrastructures permettant aux personnes de bien vieillir tout en restant chez elles. D'autre part, l'environnement est social et intègre l'ensemble des services à la personne et des acteurs contribuant également au bien vieillir des personnes à domicile.

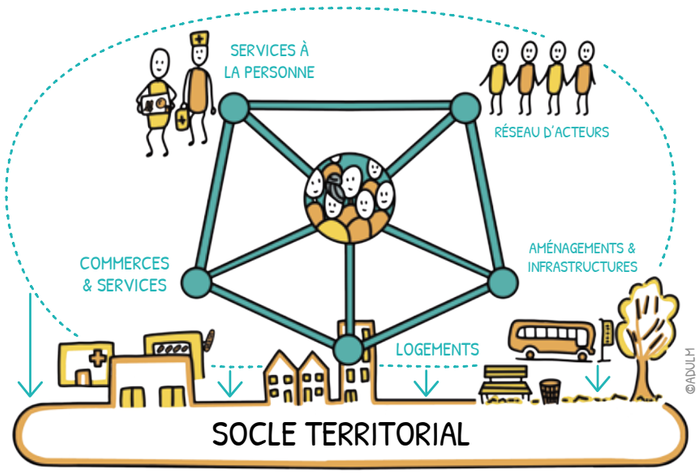

Des éléments de cet écosystème doivent pouvoir être implantés et aménagés sur les territoires de vie des personnes (présence de commerces et de services, lieux d'accueil, infrastructures de transports, espaces publics adaptés, etc.). Si d'autres éléments n'ont pas toujours nécessité à être ancrés sur un socle territorial, ils doivent néanmoins pouvoir être reliés aux habitants et leurs besoins et interconnectés entre eux au service du projet de vie des personnes (services à la personne, soins médicaux, services d'aide à la mobilité, commerces ambulants, etc.).

Répondre à la diversité des enjeux territoriaux

Pour permettre le développement de territoires propices au bien vieillir au sein de la MEL, un travail d'identification de secteurs et de catégorisation en plusieurs types de zonages a été réalisé.

Il s'agit de tenir compte de la plus ou moins grande densité de besoins dans les territoires selon que les secteurs soient localisés dans des villes d'agglomération ou villes-centre, ou dans des villes périurbaines ou rurales. Il s'agit également d'identifier pour l'ensemble des secteurs dans quelle mesure les différents éléments de l'écosystème favorable au bien vieillir sont localisés à ce jour. **Dans cette perspective, un panier de services et d'équipements « habiter adapté » a été notamment élaboré et analysé, intégrant des éléments relatifs aux commerces, services de santé, lieux sociaux, et services publics et privés.**

Trois types de secteurs intégrés au PLH3

De ces analyses, découlent trois types de secteurs à enjeux :

- **les secteurs urbains** avec des besoins quantitatifs significatifs liés à une grande densité de population et dotés d'un socle d'équipements et de services relativement important ;
- **les secteurs plutôt ruraux** avec des besoins diffus et pour lesquels le socle d'équipements et de services est incomplet à une échelle de proximité. Si pour ces territoires de faible densité, les besoins quantitatifs sont de fait moins élevés, ils sont pour autant réels et posent un enjeu important d'accompagnement du vieillissement et d'identification de solutions adaptées ;
- **les autres secteurs** rassemblant des quartiers plutôt résidentiels au sein des grandes villes d'agglomération, des secteurs situés dans la 1ère couronne du cœur métropolitain et des secteurs de communes périurbaines. Cet ensemble de secteurs hétérogènes enregistre une certaine densité de besoins, de services et d'équipements, dont la présence reste à vérifier dans le cadre du montage d'un projet d'habitat adapté.

La cartographie des secteurs bien vieillir est intégrée au sein des cahiers territoriaux du PLH3. Sur la base de cette géographie, la MEL pourra territorialiser et spécifier les actions qu'elle mènera en termes de développement d'un habitat favorable au vieillissement, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique habitat pour la durée du PLH (6 ans).

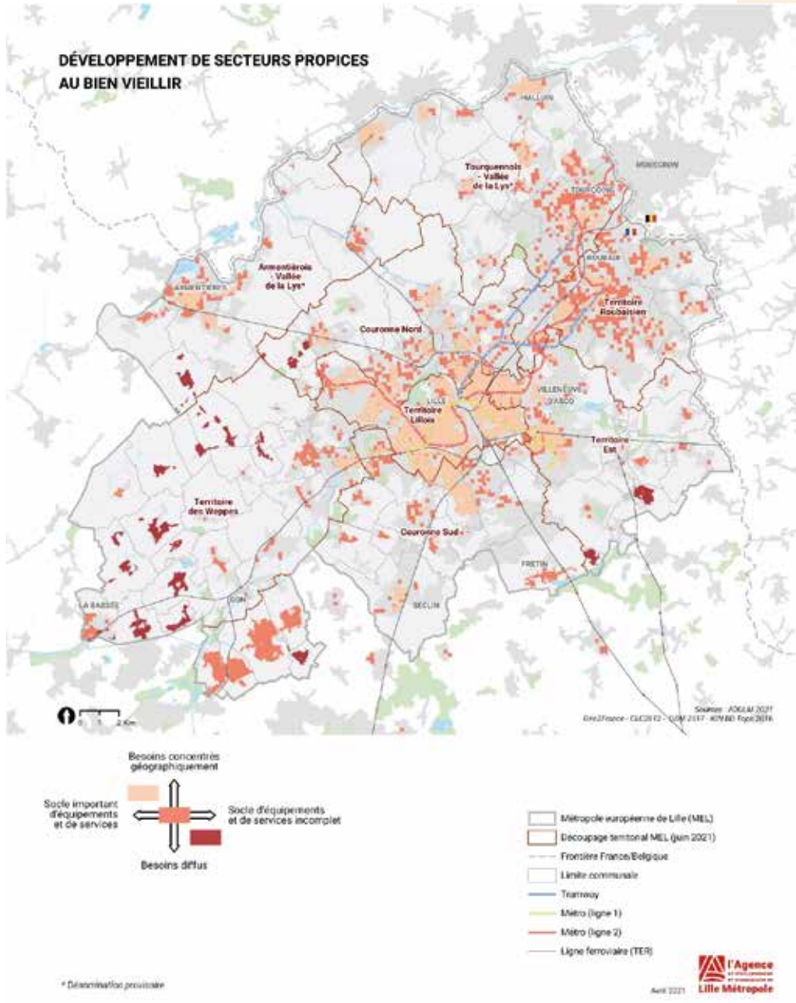

En bref...

1 Un échange autour des enjeux du vieillissement de la population

Le 15 novembre 2021, les acteurs de la démarche « Initiatives Innovation & Vieillissement » animée par l'Agence se sont réunis en présence d'Anne Voituriez, Vice-Présidente de la MEL en charge de l'habitat, et Francis Vercamer, Vice-Président de la MEL en charge de l'aménagement et Président de l'Agence. Ce temps d'échanges inédit fut l'occasion de **rappeler le principe de la démarche et ce qu'elle produit en termes de vision partagée et de projets** (secteurs bien vieillir, promenades sensibles, travail relatif à l'adaptation de l'habitat existant). Les partenaires ont précisé les apports de leur participation à leurs missions et leurs structures. Anne Voituriez et Francis Vercamer ont félicité la dynamique et invité le collectif à poursuivre le travail engagé. Un temps d'échanges riche à reprogrammer.

©ADULM

©ADULM

2 L'élaboration de promenades sensibles

Recueillir le ressenti des habitants et leurs expériences sur la qualité, l'accessibilité et la sécurité des parties communes de leur résidence dans leur environnement proche, tel est l'objectif des promenades sensibles organisées par l'Agence dans le cadre des opérations d'habitat accompagné, les Octave.

Les promenades sensibles ont été élaborées dans la perspective d'un référentiel sur l'environnement des opérations d'habitat adapté au vieillissement. Initialement prévues dans le cadre de l'évaluation du programme Octave piloté par la MEL (juillet 2020-avril 2021), elles ont dû être reportées en raison du contexte sanitaire. Elles se sont finalement déroulées en novembre 2021 en associant des partenaires de la démarche « Initiatives Innovation & Vieillissement ». D'une part, elles permettent de compléter la démarche évaluative pilotée par la MEL. D'autre part, elles soutiennent plus globalement les réflexions sur les critères et les leviers pour un environnement adapté au vieillissement, dans l'optique de futurs projets.

©MEL

3 Résilience et adaptation des villes au phénomène d'îlots de chaleur urbains

Les villes ont tendance par leur minéralité et leur manque d'espaces verts à demeurer plus chaudes que la campagne, ce phénomène est mieux connu sous l'appellation « d'îlots de chaleur urbains. »

Depuis 2017, l'Agence mène une étude générale qui met en évidence l'effet « îlots de chaleur urbains » métropolitain à partir d'éléments liés à la forme urbaine (tissus urbains, orientation), l'occupation du sol (couverture végétale, revêtements) et les activités humaines (croisement des données thermiques avec le tracé des réseaux de chaleur urbains et la motorisation). Sur la base d'une photo aérienne thermique portant sur un échantillon de 80 km² du territoire de la MEL, l'Agence a modélisé les données thermiques à partir de la base de données OCCSOL2d. Cette data a ensuite été modélisée sous forme de cartes communales, intégrées aux différents documents de planification (PLU en particulier).

4 Appui au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

L'Agence a poursuivi en 2021 son accompagnement de la MEL dans la réflexion et la mise en œuvre du plan climat qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour alimenter les actions inscrites dans le PCAET, l'Agence a notamment réalisé **un benchmark portant sur les agrégateurs carbone européens, et un diagnostic territorial du potentiel de séquestration carbone par la végétation.**

L'Agence a également développé un outil d'aide à la décision portant sur les espaces imperméables métropolitains. Elle est également membre du collège experts et scientifiques du Haut Conseil Métropolitain pour le Climat.

En 2022, l'Agence restera en appui du PCAET notamment en affinant les outils d'observation foncière permettant d'établir une première cartographie des projets éligibles à la compensation et en réalisant une cartographie des acteurs économiques potentiellement impliqués.

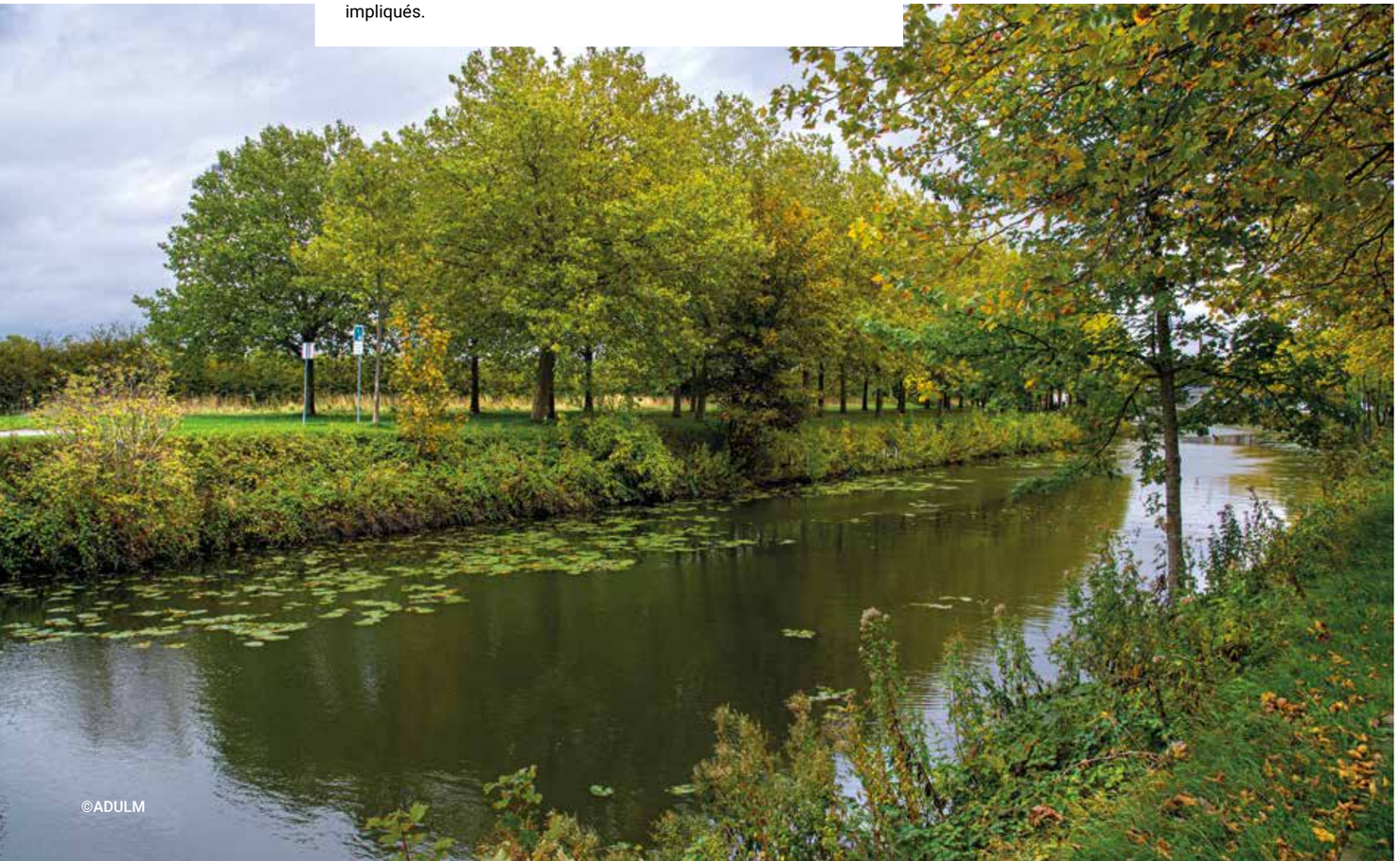

©ADULM

5 Indicateur en santé environnementale

En 2021, l'Agence a poursuivi ses travaux relatifs à la création d'un indicateur composite permettant d'appréhender le territoire du SCOT selon ses vulnérabilités et ses capacités de résilience, en matière de santé environnementale. Deux groupes de travail partenariaux ainsi qu'une dizaine d'ateliers thématiques ont permis de consolider une base de données et d'identifier les variables pertinentes à intégrer afin de répondre aux objectifs. Les résultats cartographiques de ce travail seront disponibles au premier semestre 2022. Ce projet est soutenu par la DREAL dans le cadre de la mise en œuvre du troisième Plan Régional de Santé Environnementale (PRSE3) et est réalisé en partenariat avec la MEL et l'Université de Lille.

L'Agence a également participé activement au POC « Création d'un observatoire en santé environnementale » piloté par la MEL et apporte son expertise pour différents projets du territoire souhaitant intégrer les problématiques de santé environnementale.

À NOTER

Depuis novembre 2020, l'Agence accueille une doctorante en contrat doctoral CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) pour une durée de 3 ans autour de la réalisation d'une thèse : « Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement, atténuation des vulnérabilités et renforcement de la résilience des systèmes territoriaux ». Ces travaux sont encadrés scientifiquement par les équipes du laboratoire des Sciences Végétales et Fongiques de l'Université de Lille qui pilote depuis près de dix ans l'axe de recherche SIGLES (Systèmes d'Information Géographique et Liens Environnement-Santé).

Au sein de l'Agence, ces travaux de recherche alimentent le projet de création d'un indicateur composite en santé environnementale.

- Iris du périmètre du SCOT/MEL
- Une échelle plus fine sur des territoires d'expérimentation

Construire un indicateur composite en santé environnementale. Un indicateur dynamique à visée diagnostique et prospective, qui permet d'accompagner les projets d'aménagement

Caractérisation de la multi-exposition environnementale, qu'elle soit bénéfique ou néfaste pour la santé humaine.

Début - fin de la première phase : Novembre 2020 - 1er trimestre 2022

Début - fin de la deuxième phase : 1er trimestre 2022 - 1er trimestre 2023

« Stratégie santé environnementale » MEL/ADULM

Phase 1 : caractériser et évaluer les IESS sur le territoire du SCOT/MEL (analyser les typologies de territoires)

Phase 2 : étude de cas sur une échelle plus fine « territoires d'expérimentation »

➡ Pistes d'actions

« IMAGINONS NOS FUTURS » - LA MÉTROPOLE LILLOISE EN 2051…

Au regard des transitions à l'œuvre, l'Agence a engagé une démarche exploratoire au centre de laquelle figure la prospective, comme expertise permettant de réfléchir sur les enjeux de demain.

Faire de la prospective, c'est « écrire » et « dessiner » dans les grands traits des alternatives et futurs possibles. C'est porter un regard sur le long terme, imaginer les évolutions pouvant impacter nos modes et cadres de vie afin de mieux éclairer nos actions du présent. Face à l'incertitude de l'avenir et la complexité des enjeux qui se présentent à nous, la prospective connaît un regain d'intérêt et un renouvellement des méthodes au sein des sphères de la planification et de l'urbanisme. S'inscrivant dans cette ambition, le projet « Imaginons nos futurs », présenté lors des Rencontres de l'Agence de juin 2021 et premier test du Laboratoire des Prospectives, pose les jalons d'une série d'expérimentations. Ce premier volet, basé autour de la fiction narrative, souhaite « raconter » un futur possible pour le territoire métropolitain et la vie de ses habitants en 2051.

« La science-fiction est un laboratoire d'expérimentation du futur. »
Y. Rumpala

Science-fiction & prospective

Cette démarche expérimentale, synthétisée dans le numéro de l'Aperçu du mois de juillet 2021 et dont l'innovation a été saluée par la presse nationale (Libération, Le Point) questionne les outils de la prospective, et plus particulièrement la capacité de la science-fiction à imaginer des futurs « souhaitables », focalisés ici sur le territoire de la métropole lilloise.

©Philippe Paoli

Rencontres de l'Agence « Imaginons nos futurs » - juin 2021 ©ADULM

Utiliser la science-fiction, c'est se donner la possibilité de déconstruire les schémas de pensée dits « classiques » et proposer des trajectoires en rupture. Face à l'omniprésence des dystopies et aux difficultés à se projeter collectivement, recourir à l'imaginaire en s'orientant vers un futur « souhaitable » est une manière de s'autoriser à dire « et si… », sans pour autant nier les prévisions alarmantes et les crises à venir. **Ce qui est testé à travers la fiction est la capacité de résilience et d'adaptation de notre territoire et de ses habitants.**

Convoquer des imaginaires

Pour l'appuyer dans cet exercice inédit, l'Agence a fait appel à Philippe Paoli, artiste visuel et architecte spéculatif de la métropole lilloise. Par son expertise, la maîtrise des outils de représentation et sa propre démarche artistique dans le domaine de la narration spéculative, des **fictions territorialisées ont été coproduites. Alliant récit et visuels**, ces scenarii urbains « souhaitables » **incarnent UNE représentation des futurs possibles et proposent une immersion réaliste, à l'instar d'une expérience vécue.**

Le sol, ligne de force des fictions

Au cœur des expertises de l'Agence, le sol, comme ressource mais également comme support de développement, concentre des enjeux majeurs pour l'aménagement futur du territoire, notamment au regard de l'objectif Zéro Artificialisation Nette. **L'objectif est d'imaginer comment mieux utiliser le sol tout en répondant aux multiples enjeux** (artificialisation, habitat, réchauffement climatique, alimentation, gestion de l'eau, biodiversité…) et en s'adaptant à la diversité et à la spécificité des tissus urbains de la métropole. Trois situations urbaines, caractéristiques de la métropole lilloise ont ainsi été investies en 2021 : **le village, la frange urbaine et le bord à voie d'eau**. Aujourd'hui, restituée sous la forme de podcats, disponibles sur le site de l'Agence, cette mosaïque métropolitaine sera complétée en 2022 par d'autres situations urbaines.

La fiction, outil de la fabrique de la ville

L'exercice de prospective n'a pas une visée prédictive. Il s'agit plutôt de déceler les signaux faibles et de révéler les richesses territoriales inattendues ou inexploitées. Constat partagé au cours du séminaire de la Direction Habitat de la MEL, du webinaire de formation des Ambassadeurs du Développement Durable du CERDD ou du Casse-croûte Vivacités, **le projet « Imaginons nos futurs » offre à la fois un espace de réflexion collectif et propose un support au débat, un outil d'animation et de pédagogie**. En invitant à faire « un pas de côté » et à extrapoler, ce type d'outil peut devenir à terme un levier pour l'innovation et un outil d'aide à la décision.

CHIFFRES CLEFS

1ÈRE
expérience du **Laboratoire des prospectives**

1
professionnel de l'imaginaire : Philippe Paoli, artiste visuel et architecte spéculatif

1
contexte : des **transitions multiples,** notamment climatiques et socio-démographiques, et leurs conséquences

1
thème principal : le sol et une réflexion sur le **Zéro Artificialisation Nette**

3
situations urbaines archétypes du territoire métropolitain lillois

6

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

L'Agence accompagne la stratégie métropolitaine de coopération territoriale en proposant de dépasser les limites administratives. Elle traite ainsi les enjeux à leur échelle (région, France, Europe) et fait du transfrontalier un enjeu majeur du développement métropolitain. En 2021, elle s'est particulièrement investie sur les questions liées à la création du Canal Seine Nord Europe et sur la connaissance des territoires voisins de la métropole.

©Mathieu Drean / Light Motiv

LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Thème majeur du travail pour les équipes de l'Agence, la question des coopérations transfrontalières n'a pas été épargnée par la crise sanitaire de la Covid-19. De nouveaux enjeux de coopération ont été mis en évidence, ainsi que la nécessité de continuer à mieux se connaître en facilitant le dialogue et la connaissance des spécificités, de part et d'autre de la frontière.

Les rencontres de proximité maires-bourgmestres

Les rencontres de proximité ont été initiées en 2018 par l'Agence, en partenariat avec l'Eurométropole, et deux se sont tenues également en 2019. Elles ont pour objectif de **créer un espace de dialogue entre les élus des communes frontalières de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.** Elles permettent aux maires et bourgmestres d'échanger sur les sujets à enjeux pour le territoire transfrontalier.

La démarche a été réactivée en 2021 par l'organisation d'une rencontre territoriale des 23 communes frontalières à la Préfecture des Hauts-de-France, le 14 septembre. Cela a permis aux nouveaux élus, notamment suite aux élections municipales de 2020 en France, d'intégrer la démarche et de mieux connaître leurs voisins. L'objectif était avant tout, dans le contexte de crise sanitaire et au sortir des confinements, d'échanger sur la gestion quotidienne de la frontière et de mettre en lumière les enjeux, réflexions et problématiques communes. Plusieurs productions ont été réalisées et valorisées à cette occasion par l'Agence : analyse de l'impact de la crise COVID sur le bassin transfrontalier, poster cartographique de l'Eurométropole à destination des 23 communes, fiche d'information sur l'organisation territoriale et les coopérations dans le domaine de la sécurité et de la police.

À la suite de cette rencontre, des réunions territorialisées par groupe de communes se sont tenues à la fin de l'année 2021 afin de creuser les sujets à enjeux identifiés en septembre et développer les pistes de coopération transfrontalière.

L'impact de la crise COVID sur le transfrontalier

En 2020, et ce pour la première fois depuis la Seconde Guerre Mondiale, la frontière entre la France et la Belgique, dont les contours n'apparaissaient plus de manière évidente, a été officiellement fermée et physiquement bloquée avec d'importantes conséquences sur le quotidien et les pratiques des citoyens transfrontaliers.

L'Agence a mené un travail d'analyse pour **mettre en lumière les enjeux de coopération transfrontalière révélés par la crise sanitaire.** Pour ce faire, elle s'est associée à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) pour analyser les restrictions à la frontière mises en place en France et en Belgique et leurs impacts. Une enquête en ligne a également été réalisée auprès de ceux qui pratiquent la frontière (habitants, travailleurs, étudiants).

L'Agence s'est également entretenue avec les représentants des communes frontalières, afin de recueillir le vécu terrain et d'identifier les coopérations mises en place ou handicapées par la situation sanitaire.

À NOTER

COVID et transfrontalier : quels enseignements pour approfondir la coopération transfrontalière ?

- **une frontière jusque-là perméable qui redevient matérialisée !** Une situation inédite que beaucoup d'habitants ont mal vécu ;
- **une résilience des pratiques transfrontalières :** souhait de reprise des pratiques au sortir de la crise ;
- **une mobilisation des communes frontalières pour informer et faciliter les démarches des citoyens ;**
- **des coopérations franco-belges pendant la crise, facilitées par les liens déjà établis avant la pandémie ;**
- **des besoins de coopérations :** mieux connaître son voisin, déléguer les prises de décisions à des autorités plus locales, créer un espace de gestion de crise.

Des fiches transfrontalières thématiques

Pour faciliter l'échange et la connaissance au sein du bassin transfrontalier, l'Agence a produit des fiches thématiques sur l'organisation territoriale en France et en Belgique, et sur les coopérations existantes. Cela permet aux communes françaises et belges d'identifier leurs interlocuteurs frontaliers selon les sujets rencontrés. Une première fiche sur le thème Sécurité-Police a été réalisée, en français et en néerlandais. Sont prévues en 2022 d'autres fiches sur la thématique de la gestion des déchets et des transports publics.

FOCUS

LE CANAL SEINE NORD EUROPE : UNE OPPORTUNITÉ MAJEURE POUR LE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, l'Agence s'emploie à éclairer les enjeux de développement pour la métropole lilloise, induits par la réalisation du Canal Seine Nord Europe. L'un des principaux défis est de réunir les conditions d'un report massif du transport de marchandises, de la route vers la voie d'eau et le chemin de fer, sur les corridors passant par la métropole : celui reliant les ports du Range nord au bassin de la Seine, sans négliger celui connectant la Grande Bretagne à l'Allemagne.

Ces corridors font l'objet d'une attention particulière de la part de l'État qui a créé une Délégation Générale à l'Axe Nord (DGAN) auprès du Préfet de Région. Ce dernier préside un conseil de coordination interportuaire et logistique de l'Axe Nord, regroupant les principaux acteurs publics et privés concernés.

Dans ce cadre, l'Agence est à l'initiative ou directement impliquée dans plusieurs démarches qu'elle mène en partenariat avec d'autres agences de la région. Elle s'est particulièrement mobilisée en 2021 sur deux chantiers : l'analyse du foncier logistique et l'analyse des enjeux des acteurs de la logistique.

Analyse du foncier logistique au service du report modal

Après une première convention opérationnelle en 2020, une deuxième convention a été signée en juillet 2021 entre les 8 agences du réseau régional des Agences d'urbanisme (Urba 8) et le Préfet de Région, afin de poursuivre et compléter le recensement thématique et cartographique des zones d'activités situées le long de l'Axe Nord. L'Agence pilote la démarche avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA).

©ADULM

Il s'agit, en lien avec les services de l'État, la Fédération Norlink et la Région, de contribuer à clarifier les enjeux fonciers d'un report modal massif en partageant diagnostic et ambitions avec les différents acteurs concernés, en particulier les collectivités locales. En pratique, les objectifs définis en commun sont les suivants :

- identifier et cartographier le foncier logistique et industriel existant le long des axes structurants (eau et fer) et en évaluer la capacité de support au report modal ;
- partager les connaissances et les informations entre les différents acteurs et parvenir à un diagnostic commun ;
- évaluer le potentiel de développement territorial lié au positionnement sur l'Axe Nord et ce dans le respect des engagements environnementaux ;
- proposer une vision du développement du territoire basé sur le recours aux modes de transports durables des marchandises.

Une équipe projet a été créée, regroupant des techniciens des différents services de l'État et des collaborateurs des agences. Elle a produit fin 2020 un premier recensement cartographié à l'échelle régionale, sur base des données réglementaires et fiscales disponibles. Le travail s'est poursuivi en 2021, en intégrant les informations sur le caractère effectif de la connexion aux réseaux ferré et fluvial et les données portant sur les enjeux environnementaux et les risques technologiques.

La phase suivante de la démarche consistera en la confrontation de cet état des lieux foncier avec d'une part les logiques de flux et les demandes des entreprises, et d'autre part, les stratégies des opérateurs. Il s'agira ensuite de proposer leur articulation avec celles des territoires.

Lille et son aire métropolitaine au sein de systèmes portuaires très hiérarchisés

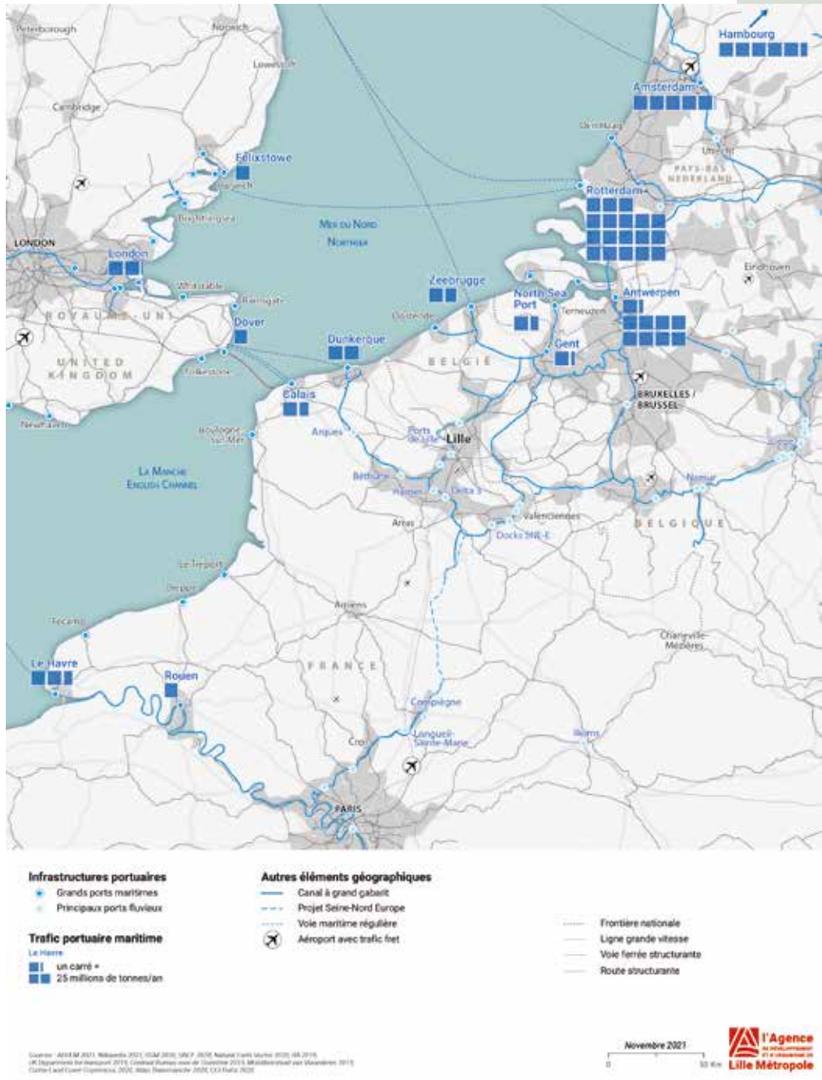

Vers une stratégie multimodale pour la métropole et le bassin minier

Avec l'appui de la chaire Économie urbaine de l'ESSEC, et en partenariat avec l'AULA, l'Agence a entrepris de mieux mettre en évidence les enjeux et logiques propres aux acteurs des flux logistiques, et d'identifier auprès des grandes entreprises du territoire, quels étaient pour eux les freins et les leviers d'un report modal réellement significatif.

Parmi les obstacles mis en évidence figure d'abord le sentiment d'une insuffisance et d'une inadaptation de l'offre alternative à la route. L'étude a permis de souligner la nécessité de penser les systèmes aux bonnes échelles (flux de longue distance), de cibler en priorité les flux les plus susceptibles de report modal, de casser l'effet frontière avec la Belgique, et de développer une stratégie d'aménagement à une échelle correspondant à celle de la demande.

Une synthèse de ce travail a été rendue publique en novembre, ce qui a permis d'initier un débat qui devrait se poursuivre en 2022 avec les acteurs concernés.

FOCUS

LES RELATIONS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE AVEC SES VOISINS : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT

Depuis sa création, l'Agence a contribué à éclairer les acteurs du territoire sur les dynamiques de la métropole de Lille et ses enjeux de coopérations territoriales. Les mutations en cours apportent des éclairages nouveaux sur le fonctionnement et le potentiel de développement du territoire, en collaboration avec ses voisins régionaux et transfrontaliers.

Une complémentarité de travaux sur les dynamiques métropolitaines et l'interterritorialité

La Métropole Européenne de Lille, capitale régionale des Hauts-de-France, est au cœur d'un système territorial dense, en forte intégration avec les villes belges voisines et le Bassin Minier. La réalité de ce « bassin de vie » dépasse de loin les limites administratives des collectivités qui le compose et son fonctionnement nécessite d'être mieux appréhendé.

Dans cette optique, l'Agence s'est appliquée à **analyser les liens entre la métropole et son environnement euro-régional.** Depuis 30 ans, elle a pris le parti d'engager de multiples collaborations de recherche dans le cadre de démarches fortement partenariales.

Parmi celles-ci, on peut citer :

- les travaux sur la métropolisation menés avec Charles Gachelin et l'Université de Lille ;
- les travaux de Christian Vandermotten de l'Université Libre de Bruxelles sur une approche combinant morphologie et fonctionnement, et s'appuyant sur les flux domicile-travail ;
- les travaux de Nadine Cattan, chercheuse au CNRS, qui mènent une approche basée sur les nouveaux flux définissant des systèmes territoriaux.

Sur la base des enseignements de ces travaux, l'Agence continue **d'alimenter les réflexions de la métropole sur les coopérations avec les territoires voisins** par un travail de veille, de mise en avant d'enjeux et de partage de connaissances.

Partenariat de recherche avec EconomiX

L'Agence a, en lien avec la Métropole Européenne de Lille et le Conseil Régional, conclu un partenariat de recherche avec le laboratoire EconomiX (CNRS-Université de Paris-Nanterre) dont l'objectif était de **mieux comprendre les interactions entre la métropole et les territoires voisins, en matière de dynamiques économiques.**

Le premier travail, basé sur des données quantitatives, a mis en lumière **l'absence d'effet d'entraînement des dynamiques économiques entre la métropole et les territoires voisins**. Loin d'être spécifique à la métropole, ce phénomène se vérifie dans l'ensemble de la région Hauts-de-France, à la différence de la situation en Belgique. Il apparait donc qu'en dépit de la croissance des flux d'échanges de toutes natures, **les dynamiques de développement sont basées sur des caractéristiques propres aux différents territoires.** Une méthode d'analyse comparée des morphologies économiques a donc été élaborée et testée en partenariat avec d'autres agences d'urbanisme.

Les résultats du partenariat avec EconomiX ont été valorisés dans une synthèse publiée par l'Agence intitulée « Dynamique économique de la métropole lilloise et interrelations avec les territoires proches » et lors des Rencontres de l'Agence de mai 2021 sur le thème « La métropole lilloise, locomotive des dynamiques économiques territoriales ? ». Cette approche a alimenté, par exemple, la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Vers de nouvelles pistes d'analyses

L'Agence poursuit ce travail de compréhension et de prise en compte de la réalité métropolitaine. Pour pouvoir saisir la métropole lilloise dans toutes ses dimensions, **de nouveaux champs sont explorés**, notamment celui du « métabolisme territorial » (c'est-à-dire l'analyse des flux de matières et d'énergie) qui fait l'objet d'une recherche du programme **POPSU Métropole** porté par la MEL et l'Université de Lille.

L'Agence a organisé en octobre 2021 un **séminaire rassemblant chercheurs et partenaires**, pour confronter les résultats et les réflexions et pour identifier de nouvelles pistes de travail. Les enjeux des flux logistiques, de l'ouverture maritime de l'aire métropolitaine de Lille ou encore de la complémentarité productive des territoires, ont par exemple été identifiés.

Séminaire inter-chercheurs sur la métropolisation - octobre 2021 ©ADULM

Page de couverture de la synthèse EconomiX ©ADULM

En bref...

1 Vers une meilleure connaissance des territoires voisins

La stratégie de coopérations territoriales de la Métropole Européenne de Lille, l'affirmation de la métropole au travers de la loi MAPTAM et des orientations du SRADDET, la création des pôles métropolitains, ainsi que les diverses réorganisations qui se sont opérées ces dernières années sur le territoire régional, ont renforcé le besoin d'outils de connaissance et d'analyse renouvelés et partagés, à destination des élus et des services des collectivités.

Dans ce cadre, l'Agence a entrepris de produire des éléments de connaissance et d'analyse des territoires voisins de la métropole lilloise, afin d'approfondir et de partager les connaissances de l'écosystème territorial de la MEL. **La réalisation de ces portraits de territoires, reprenant cartes et données statistiques, a commencé en 2021 et se poursuivra en 2022.**

2 Animation du réseau URBA 8

Depuis 2017, les 8 agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France coopèrent au sein du réseau Urba 8. L'objectif est double : être plus efficace localement dans la mise en œuvre des missions de chaque agence et mettre l'expertise des agences au service de l'ensemble de la région. L'Agence de Lille joue un rôle important dans l'animation et la coordination du réseau.

Outre ses initiatives propres (Cahiers du réseau par exemple), Urba 8 travaille en partenariat avec les instances régionales, notamment dans le cadre d'une convention triennale avec la Région Hauts-de-France (portant sur un accompagnement au SRADDET, sur les résidences-pilotes ou encore sur le collège de prospective...), de conventions annuelles avec les EPF et de conventions opérationnelles avec la Préfecture de Région, comme c'est le cas pour la réalisation de l'état des lieux du foncier logistique de l'Axe Nord.

URBA 8
LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

Réunion inter-agences Urba 8 ©ADULM

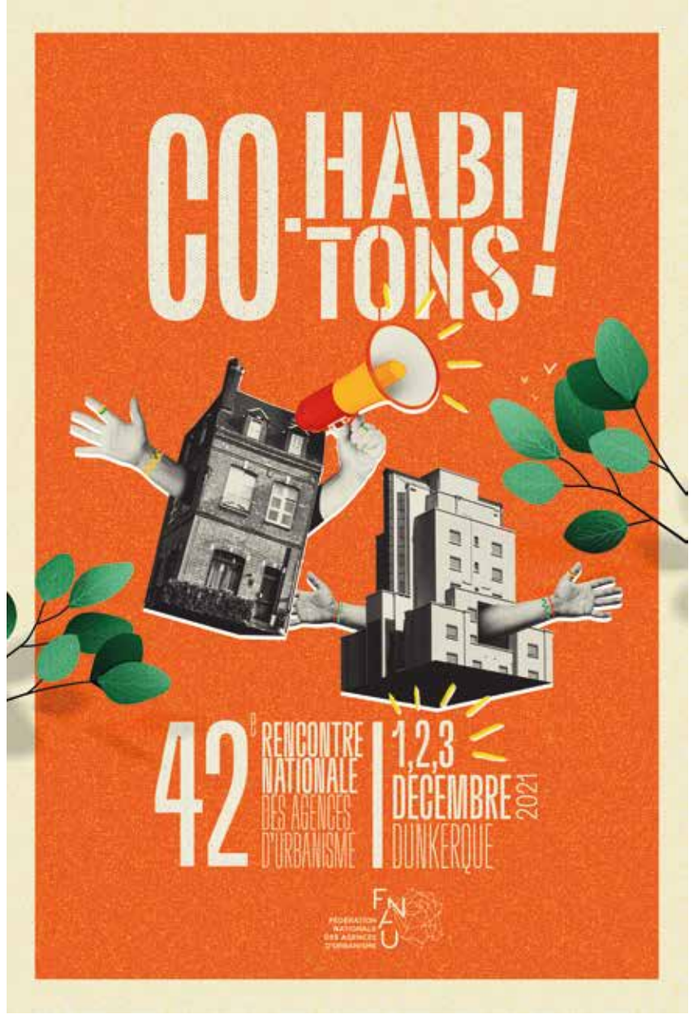

3 Atelier 42ème rencontre FNAU

Quand les habitants s'affranchissent des limites administratives

Le 2 décembre 2021, l'Agence et les Agences du Pays de St-Omer et de l'Artois ont animé un atelier dans le cadre de la 42ème rencontre de la FNAU sur le thème « Cohabitons ». Les trois agences ont conçu ensemble des outils, notamment un film et un parcours d'animations sur Klaxoon.

Les territoires des trois agences appartiennent au même « bassin de vie ». Au sein de cet espace, les habitants s'affranchissent des limites administratives pour aller voir famille et amis, travailler, consommer, se divertir, étudier, recourir aux hubs de transports et aux services sanitaires. Ces constats ont motivé cette initiative.

4 Ségrégation et mobilités résidentielles au sein des territoires transfrontaliers

Dans la continuité des travaux sur le vivre ensemble, l'Agence a développé un partenariat avec des chercheurs du laboratoire de démographie (DEMO) de l'Université de Louvain, afin de réaliser une **analyse de la ségrégation socio-spatiale et des mobilités résidentielles à l'échelle de l'Eurométropole**. Il s'agit de caractériser les processus de ségrégation et d'étudier le rôle des mobilités résidentielles. Ce travail s'appuie notamment sur les travaux de l'Agence à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille. Il nécessite surtout de développer une méthodologie adaptée à la mesure des phénomènes à l'échelle transfrontalière, notamment en termes de compatibilité des données statistiques de part et d'autre de la frontière. Accompagnés de l'expertise des chercheurs belges, ces travaux sont également une opportunité de renforcer nos collaborations scientifiques.

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

adulm59 adulm
adu-lille-metropole.org